RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Choose France™

Bilan

des investissements internationaux en France

Business France

2024

Bilan

des investissements
internationaux
en France

—

2024

Pascal Cagni

Président du Conseil d'administration
de Business France et
Ambassadeur délégué aux investissements
internationaux

Avant-propos

Résilience est le terme-clé pour qualifier ce bilan 2024 des investissements étrangers en France. Dans un contexte de décélération de la croissance mondiale et de fortes tensions géopolitiques, le nombre de projets décroit de 7 % alors que, selon la CNUCED, les investissements d'implantation nouvelle, dit « greenfield », ont chuté de 13 % dans le monde et de 23 % en Europe.

Comparé aux bilans passés, le nombre de projets est supérieur de 25% à la moyenne des dix années précédentes et reste le plus élevé après ceux des années de rattrapage post COVID, 2022 et 2023. Quant au nombre d'emplois créés ou maintenus par ces projets, il baisse d'un tiers à 37 800 emplois, mais il dépasse de plus de 25% la moyenne des cinq années (2017-2021) antérieures à ces deux années exceptionnelles, et cette réduction est en partie due à un ajustement du marché de l'intérim, qui tend à surréagir aux variations de croissance.

Notre pays demeure donc très attractif. Plus d'un quart des entreprises ayant décidé d'investir en 2024 viennent pour la première fois en France. Les autres réinvestissent sur des sites existants ou dans de nouveaux établissements, preuve qu'elles sont satisfaites de leur présence en France.

Signe de confiance aussi dans les atouts de notre pays, les reprises de sites en difficulté ont quasiment quadruplé et vont sauvegarder plus de 3 600 emplois, en hausse de 160 %. Enfin, l'investissement dans la R&D et l'ingénierie reste élevé : le nombre de projets diminue, certes, mais les créations et maintiens d'emplois progressent de 9 %, et dix partenariats de R&D entre entreprises françaises et étrangères ont été conclus.

Ce bilan résilient, dans une conjoncture d'incertitude liée aux tensions géopolitiques, nous le devons à nos atouts structurels et aux réformes qui les consolident année après année, comme la baisse de l'impôt sur les sociétés, les réformes du droit du travail ou la simplification des implantations industrielles avec la Loi Industrie Verte. Nous le devons aussi à la mobilisation des pouvoirs publics qui préparent l'avenir économique du pays en investissant massivement dans les filières d'avenir, la décarbonation et la formation avec 54 Mds EUR. Responsable du volet international de France 2030, Business France se félicite que près du tiers des projets concernent des secteurs d'excellence soutenus par ce grand plan d'investissement.

Ce bilan est enfin le fruit d'une prospection très active de Business France et des Régions : en 2024, nous avons détecté plus de 1 800 projets potentiels d'investissement, effectué plus de 5 500 rendez-vous d'affaires et conduit ensemble 150 missions de prospection et de communication à travers le monde. Notre tandem est impliqué dans les deux tiers des projets recensés : plus que jamais, l'accompagnement est un facteur clé d'attractivité.

Préface

Eric Lombard

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Malgré le Brexit, les pays de l'Union européenne représentent près de la moitié des projets, preuve de la vitalité du marché unique. L'Allemagne fait la course en tête : ses 272 projets, en hausse de 6 %, approfondissent les liens entre nos deux pays. Malgré la contraction significative des flux d'investissement mondiaux en 2024, la France maintient un haut niveau d'attractivité. Le nombre de projets d'investisseurs étrangers demeure très élevé, supérieur d'environ 40 % à la moyenne des années 2014-2019 précédant l'épidémie de Covid. Après les records des années 2022 et 2023, liés à la reprise post-pandémique, le bilan 2024 clos une parenthèse, marquant une progression de 5 % par rapport à l'année 2021. De même, les créations ou maintiens d'emplois annoncés retrouvent le niveau des évolutions antérieures à la crise sanitaire.

Nous nous félicitons aussi que de nombreux projets s'inscrivent dans le cadre des priorités nationales du plan France 2030. Depuis 2023, les entreprises étrangères ont annoncé près de 1 100 décisions d'investissement dans les filières qu'il promeut et vont y générer plus de 28 000 emplois. En développant la décarbonation, l'intelligence artificielle et les technologies d'avenir sur notre sol, l'investissement international contribue à moderniser notre économie pour la rendre plus compétitive et plus durable.

Ces résultats ne sont pas un hasard : ils sont la traduction internationale des atouts structurels de la France et de la confiance des investisseurs en l'avenir économique de notre pays. Cette attractivité, le Gouvernement s'engage à la préserver en assurant la stabilité de l'environnement des affaires, notamment dans le domaine fiscal, et la poursuite des réformes pro-business avec, notamment, l'adoption prochaine d'une loi de simplification de notre vie économique. Notre agenda d'attractivité pour 2025 s'inscrit dans la lignée des agendas antérieurs, qui ont contribué à faire de la France l'un des pays les plus attractifs du monde.

L'attractivité de la France s'étend au monde entier : le bilan 2024 de l'investissement international dans notre pays en témoigne une fois encore puisque les projets proviennent de tous les continents. La prospection mondiale des investisseurs et leur accompagnement de bout en bout sont parties prenantes de ces bons résultats. Ainsi, à travers son action dans le domaine économique, la diplomatie française œuvre à l'attractivité de notre pays et contribue à la force de nos entreprises, au service des Françaises et des Français. L'Europe demeure prépondérante dans la cartographie des investissements internationaux en France, ce qui illustre à la fois l'intégration économique de l'Europe et son action positive pour notre tissu économique : près des deux-tiers des projets sont issus des pays européens, et même les trois-quarts des projets logistiques. Sept des dix principaux pays investisseurs en France sont européens. L'Allemagne arrive en tête, et au premier rang mondial pour les créations de nouveaux établissements. Bonne nouvelle aussi, le Royaume-Uni reste très présent malgré le Brexit : il crée davantage d'emplois en France encore que notre voisin d'outre-Rhin et s'affirme comme le premier investisseur dans les services financiers, l'énergie et le recyclage. L'Amérique du Nord est la deuxième zone géographique la plus pourvoyeuse de projets et d'emplois associés. Les États-Unis restent ainsi les premiers investisseurs en France. Ils font appel à nos talents pour préparer l'avenir puisqu'ils sont à l'origine de près du tiers des projets d'investissement dans la R&D et l'ingénierie. Miroir des évolutions économiques mondiales, le bilan intègre la Chine dans son top 10 des investisseurs en France avec 56 décisions d'investissement à son actif, son plus haut niveau depuis la crise du Covid. Saluons, enfin, les bons scores de la Turquie et de la Tunisie, qui alignent respectivement 52 et 18 projets.

Plus que jamais, la diplomatie française poursuivra ses efforts pour soutenir notre rang dans le domaine des investissements internationaux. C'est une des priorités de mon ministère, lequel sert concrètement et quotidiennement les intérêts de nos concitoyens, de nos entreprises et de toutes les forces vives de la Nation. Le ministère continuera à s'appuyer pour cela sur son opérateur Business France dont l'engagement dans la détection et l'accompagnement des projets d'investissement doit être salué.

Jean-Noël Barrot

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Préface

François Rebsamen

Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation

L'investissement international contribue au développement économique de tous nos territoires, comme le montre ce bilan très honorable des investissements étrangers en France en 2024.

À titre d'exemple, les régions du Nord (Hauts-de-France et Normandie), de l'Est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté) et le Centre-Val de Loire attirent une part de projets supérieure à leur part respective dans la richesse nationale. Quant aux emplois créés ou maintenus, leur part dans l'emploi salarié régional est la plus élevée en Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Centre-Val de Loire. En outre, ces deux dernières régions et Pays de la Loire accueillent des projets plus riches en emplois par rapport à la moyenne nationale. Près de la moitié de l'ensemble des projets et de leurs emplois associés concernent de surcroît des communes de moins de 20 000 habitants. Ces communes accueillent même près de 60 % des projets industriels et plus des deux-tiers de leurs emplois.

2024 confirme que, sur les dix dernières années, l'investissement étranger a contribué à fortifier les secteurs d'excellence régionaux. Les Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté attirent la moitié des projets dans la métallurgie et 42 % de ceux de l'industrie automobile. L'Auvergne-Rhône-Alpes surperforme dans le secteur des machines et des équipements mécaniques et dans le secteur stratégique des composants électroniques. Dans le secteur de la construction aéronautique, naval et ferroviaire, les projets se dirigent en priorité vers les quatre régions du Sud-Ouest de la France. Quant aux investissements dans le secteur agro-alimentaire, ils ont pour destination privilégiée les Hauts-de-France, l'Occitanie, et les régions de la façade atlantique, notamment la Bretagne.

La structuration progressive des filières, les Territoires d'industrie et la multiplication des sites industriels clés-en-main devraient accroître encore l'attractivité des régions sur leurs spécialisations d'excellence et ainsi renforcer l'aménagement économique équilibré et la cohésion de nos territoires.

Priorités de notre politique économique, l'industrie et l'énergie ont amplement bénéficié de l'investissement international en France en 2024. 44 % des projets recensés et près de la moitié des emplois sont d'ordre industriel. Ils sont particulièrement nombreux dans les domaines de la santé, de l'automobile, de l'agro-alimentaire et de la métallurgie. En outre, plus du quart de l'ensemble des projets et plus du tiers des emplois créés ou maintenus concernent des activités de production : depuis dix ans, c'est la deuxième meilleure année dans ce domaine après le record de 2023. Les deux tiers des projets de production réinvestissent dans des sites existants, notamment pour les digitaliser et réduire leurs émissions de carbone.

Si la transition énergétique est une composante importante de l'investissement industriel en 2024, inversement, les énergies nouvelles font l'objet de nombreux projets de production. Saluons notamment celui du consortium européen HoloSolis, qui va investir 850 M€ pour construire une usine de fabrication de cellules et de panneaux photovoltaïques à Hambach, dans la région Grand Est. Avec près d'une centaine de projets de tous ordres, le secteur de l'énergie et du recyclage est de surcroît l'un des plus attractifs en 2024.

Ce bilan montre combien les investisseurs étrangers sont attentifs aux mesures que nous avons prises pour favoriser la réindustrialisation et la décarbonation de notre économie. Plan d'investissement France 2030, territoires d'industrie, sites industriels clé-en-main contribuent, parmi d'autres dispositifs, à revitaliser nos territoires et à renforcer leur attractivité. Réindustrialisation et décarbonation riment avec internationalisation économique, comme l'enseigne ce bilan dont nous nous félicitons.

Marc Ferracci

Ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie

Préface

Laurent Saint-Martin

Ministre délégué chargé du Commerce extérieur
et des Français de l'étranger

En 2024, l'attractivité de la France résiste : elle résiste à un environnement international particulièrement complexe, elle résiste à l'attentisme imputable à l'incertitude économique. Il n'y a ni décrochage, ni effondrement. En dépit d'une contraction de 7% du nombre de décisions d'investissements internationaux, moindre que celle enregistrée par nos voisins européens, la France enregistre toujours un nombre de projets largement supérieur aux niveaux pré-COVID.

Avec notamment plus de 400 projets de production et plus de 500 dans nos secteurs d'excellence, les entreprises étrangères continuent d'alimenter le dynamisme de notre économie et de préparer son avenir. La contribution des 18 800 entreprises étrangères implantées en France est majeure pour notre pays, nos concitoyens et nos territoires : elles représentent près de 13 % des effectifs salariés, 21,5 % du chiffre d'affaires global, 15 % des investissements et réalisent environ un tiers de nos exportations.

Près des trois-quarts des entreprises qui ont décidé d'investir en 2024 sont déjà présentes en France : c'est la preuve que faire confiance au site France est un choix gagnant.

Ces résultats ne tombent pas du ciel. Ils sont le fruit de la mobilisation continue des pouvoirs publics depuis 2017, sous l'autorité du Président de la République. L'acquis de 7 années de réformes pro-compétitivité, pro-business et pro-emploi est solide, et nous sommes déterminés à tenir le cap. C'est la preuve, aussi, que l'accompagnement public des porteurs de projet par Business France et ses partenaires de la Team France Invest porte ses fruits, année après année.

Notre boussole reste inchangée. Et nous accélérons. L'année 2025 est d'ores et déjà historique, avec des annonces d'une ampleur inédite dans le secteur stratégique de l'intelligence artificielle. Ce sont 109 milliards d'euros d'investissements issus d'acteurs en majorité privés, français comme étrangers, annoncés par le Président de la République dans le cadre du Sommet pour l'Action sur l'Intelligence Artificielle de février dernier. Ce positionnement à l'épicentre de l'écosystème mondial de l'IA est un baromètre important de notre attractivité d'aujourd'hui. C'est un élément clé pour l'attractivité du site France demain.

Préface

RÉGIONS DE FRANCE

Le bilan résilient de l'investissement international en France en 2024 illustre l'efficacité des politiques régionales engagées pour le développement économique et l'attractivité de nos territoires. Fruits d'un travail de terrain, mené par nos agences régionales et en partenariat étroit avec Business France, ce sont ainsi 1688 projets recensés qui contribuent à renforcer nos économies régionales (dont les deux-tiers sont accompagnés collectivement par l'opérateur).

Ces projets vont créer ou maintenir près de 38 000 emplois. Quasiment la moitié concernent l'industrie, qui attire 44 % des projets. Le bilan 2024 concourt ainsi à réindustrialiser nos territoires, notamment dans les filières d'avenir soutenues par le plan d'investissement France 2030, qui recueillent près du tiers des projets. Les 183 Territoires d'industrie, que nous copilotons avec l'Etat, contribuent activement à cette reconquête. C'est en pleine cohérence avec la compétence économique renforcée des Régions, pour laquelle elles consacrent chaque année 3 milliards d'euros au service de nos entreprises.

Facteur clé d'attractivité, l'accompagnement des projets est d'autant plus efficace que ses acteurs agissent de façon coordonnée. C'est pourquoi, nous avons consolidé la Team France Invest, en renouvelant leurs conventions de coopération avec l'Etat et Business France et en travaillant avec de nouveaux partenaires : RTE pour l'accès à l'énergie, France travail pour les compétences, l'INRAP pour l'archéologie préventive, et la Banque des territoires pour le financement des projets.

Je suis convaincue que l'attractivité passe aussi par un travail collectif de prospection internationale. En 2024, avec Business France, nous avons conduit à l'étranger 149 actions de co-prospection et de valorisation des territoires, sur les filières prioritaires des Régions, soit près d'un tiers de plus qu'en 2023. La Team France Invest se mobilise en outre sur tous les événements économiques phares : du sommet de l'IA à Paris en février au salon du Bourget en juin, à forte implication régionale, en passant par l'exposition universelle d'Osaka, où un grand nombre de Régions se rendront en avril. Ces actions porteront leurs fruits dans les années à venir et contribueront à la vigueur de l'attractivité française dont témoigne ce bilan 2024.

Carole Delga
Présidente de Régions de France

Avant-Propos p5

Préface p6

Synthèse p10

1 Une force d'attraction de la France préservée

1. Une contraction significative des flux d'investissement mondiaux en 2024 p16

2. Un niveau des IDE toujours performant pour la France p17

3. La confiance accordée par les nouveaux investisseurs p19

4. L'Europe, moteur de l'investissement étranger en France p20

2. Des IDE diversifiés au bénéfice de l'ensemble du tissu économique

1. Les activités de production privilégiées par les investisseurs étrangers p26

2. Des investissements stratégiques dans des secteurs d'avenir p28

3. L'ensemble du territoire irrigué par les IDE p30

4. Des secteurs d'excellence, vecteurs d'attractivité des territoires p33

3. La France, terre d'innovation : la parole aux régions

p42

Une Team France Invest au service du développement des entreprises étrangères en France p56

Critères de comptabilisation des investissements p57

Synthèse

1 688
décisions d'investissement en 2024

37 787
emplois créés ou maintenus à horizon 3 ans

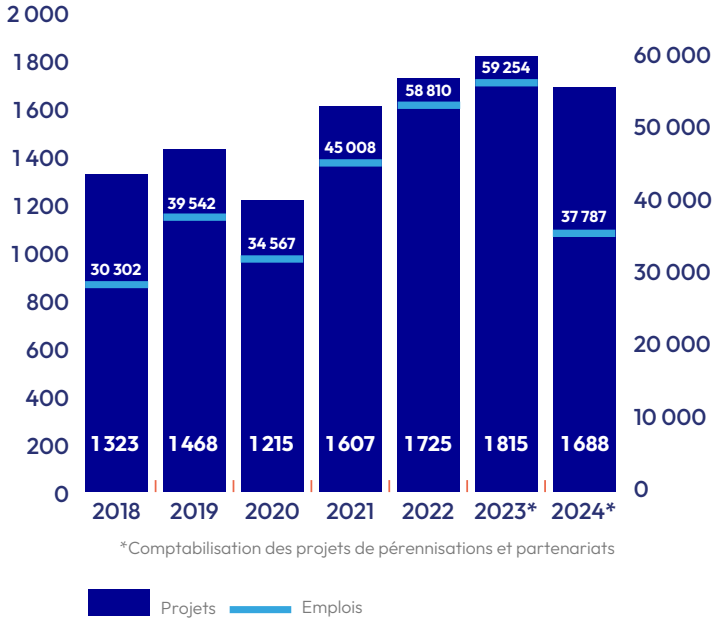

Top 10 des investisseurs en France

	Projets	Emplois
États-Unis	252	7 283
Allemagne	232	4 432
Royaume-Uni	152	4 843
Pays-Bas	122	1 283
Italie	117	2 735
Suisse	85	1 133
Canada	84	2 173
Belgique	84	1 275
Danemark	74	1 146
Chine	56	1 378

64 % des investissements d'origine européenne

28 % des entreprises étrangères ayant investi en 2024 en France, l'ont fait pour la première fois

Type d'opération

	Projets	Emplois
Création	802	14 035
Extension	700	20 148
Reprise	97	3 604

+ 79 projets de pérennisation
10 projets de partenariat technologique

Top 3 des fonctions

465 projets de production

365 projets de points de vente

301 projets de centres de décision

R&D, ingénierie

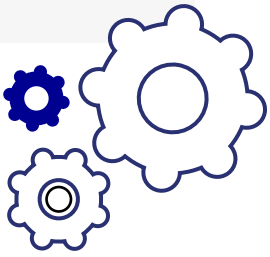

147 décisions d'investissement

+9% d'emplois générés

Top 5 des secteurs d'activité

	Projets	Emplois
Commerce et distribution	331	4 979
Conseil et services aux entreprises	148	4 939
Prestations informatiques	139	3 042
Énergie et recyclage	95	2 108
Constructeurs automobiles et équipementiers	87	2 765

47% des projets et **60%** des projets industriels dans une commune de moins de 20 000 habitants

66% des projets accompagnés par Business France

1

Une force d'attraction de la France préservée

Une force d'attraction de la France préservée

1. Une contraction significative des flux d'investissement mondiaux en 2024

Dans un contexte de turbulences politiques, de croissance ralentie et d'incertitude sur les conditions des échanges nationaux, les flux d'échanges internationaux ont diminué en 2024. La CNUCED* recense autour de 17 000 annonces de nouveaux projets d'investissement « greenfield », soit une baisse de 13 % par rapport à 2023. Un tiers des annonces concernent des projets en Europe où un recul de 23 % de nouveaux projets est observé par rapport à 2023.

*Global Investment Trends Monitor, #48, Cnuced

Fig 1. **Taux de croissance et prévisions**

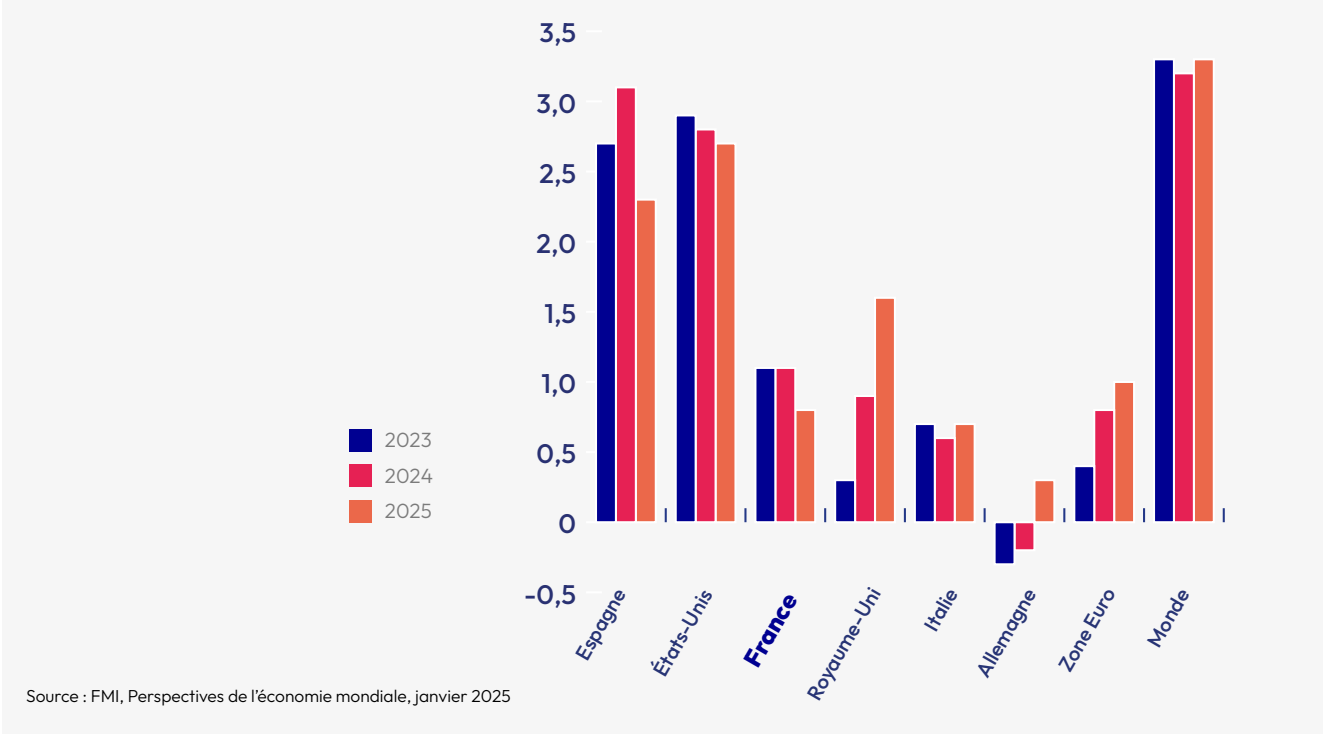

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2025

2. Un niveau des IDE toujours performant pour la France

Au regard de la tendance baissière dans le monde, la France a maintenu un bon niveau d'attractivité.

En 2024, 1 688 décisions d'investissement en France par des entreprises étrangères ont été recensées. Si ce nombre est en légère baisse par rapport à l'année 2023 (-6,9 %), il reste supérieur d'environ 40 % au niveau moyen d'investissement étranger annoncé sur le territoire entre 2014 et 2019.

Après deux années record (2022 et 2023), ces résultats placent l'année 2024 à un niveau supérieur à celui des années pré-Covid.

Ces décisions d'investissement vont créer ou maintenir 37 787 emplois dans les 3 prochaines années. Les IDE retrouvent ainsi leur niveau de projection d'emplois d'avant la crise sanitaire après plusieurs années exceptionnelles. Au cours des trois dernières années, les emplois annoncés dans le cadre de projets d'investissement ont été stimulés par la reprise post-Covid. Les créations de CDI intérimaires, principalement portées par trois entreprises étrangères, ont fortement contribué aux emplois générés par les investisseurs en France (un emploi étranger projeté sur 5).

Le ralentissement des créations d'emplois est observé dans l'ensemble de l'économie. Selon France Travail, les intentions d'embauches des entreprises en 2024 reviennent à leur niveau de 2019 après 2 années exceptionnelles. France Travail enregistre une baisse de -8,5 % des intentions d'embauches en 2024 par rapport à 2023, qui concerne en particulier les contrats durables. (France Travail, Les intentions d'embauches en 2024, avril 2024)

Fig 2. **Investissements étrangers en France depuis 2014**

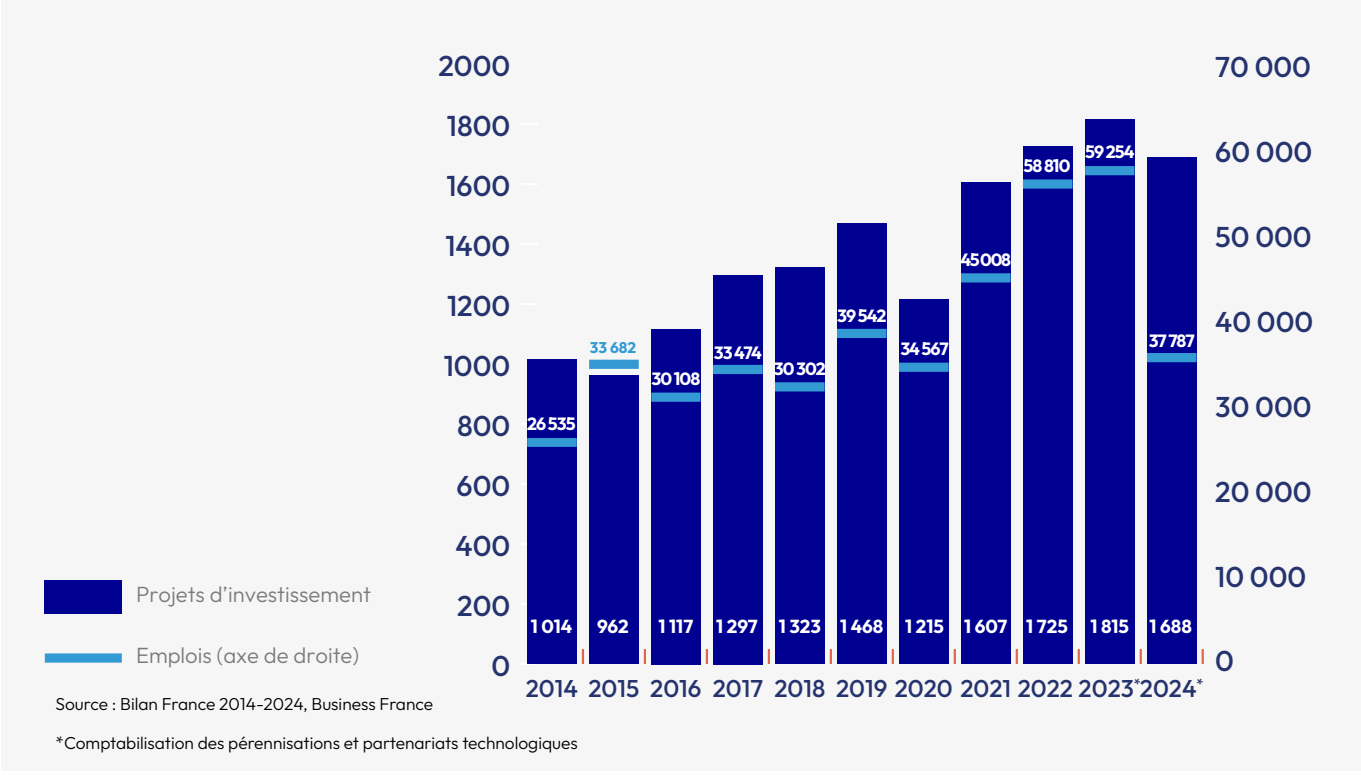

Source : Bilan France 2014-2024, Business France

*Comptabilisation des pérennisations et partenariats technologiques

Fig 3. Contribution des filiales étrangères à l'économie française en 2022

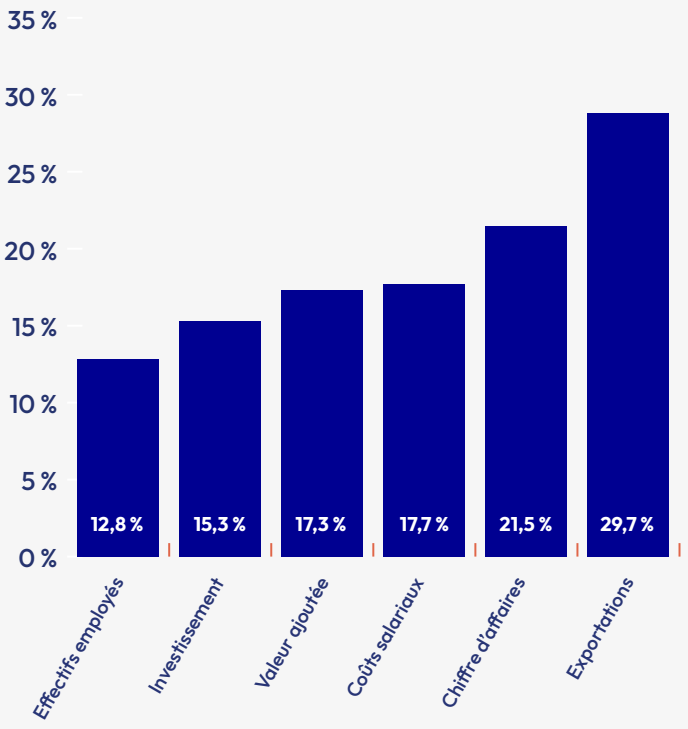

Source : Insee, Insee Focus n°342, 2024

Les entreprises étrangères sont des acteurs clés de l'économie française. Elles représentent seulement 0,5 % des entreprises présentes en France mais contribuent de manière significative aux performances de l'économie.

Selon l'Insee, les entreprises étrangères installées en France sont au nombre de 18 800 en 2022. Les entreprises étrangères représentent 12,8 % des effectifs employés en France, réalisent 17,7 % des coûts salariaux, contribuent à hauteur de 15,3 % à l'investissement et réalisent 17,3 % de la valeur ajoutée. Aussi, 28,8 % des exportations françaises sont effectuées par les entreprises étrangères présentes sur le territoire (INSEE 2023).

Le chiffre d'affaires français est pour plus 1/5e réalisé par des entreprises étrangères installées dans le territoire.

En 2022, 2,3 M de personnes (salariés et non-salariés) en France sont employées par une filiale d'entreprise étrangère. Les premiers employeurs étrangers sont les filiales d'entreprises américaines qui emploient plus d'un salarié d'entreprise étrangère sur 5 (21,7 %). Les filiales d'entreprises allemandes sont le deuxième employeur avec 15 % des effectifs de filiales étrangères en France. Les filiales d'entreprises suisses (11,5 %), néerlandaises (9,9 %) et britanniques (7,6 %) complètent le palmarès. Le 1er employeur d'origine asiatique en France sont les filiales japonaises (4,2 %).

3. La confiance accordée par les nouveaux investisseurs

La France continue de susciter l'intérêt et la confiance des investisseurs pour ses atouts structurels et sa capacité d'innovation.

En 2024, 28 % des entreprises étrangères ont choisi la France pour la première fois, quand 72 % renouvellent leur confiance en réinvestissant en France dans de nouveaux établissements ou sur leur site existant.

En 2024, 48 % des décisions d'investissement annoncées correspondent à la création de nouveaux établissements. Ces ouvertures permettront la création de plus de 14 000 emplois sur l'ensemble du territoire dans les trois prochaines années, soit 37 % des emplois associés à des décisions d'investissement étrangères en France.

Les réinvestissements, que ce soient des extensions d'activité ou des investissements de pérennisation (décarbonation, digitalisation ou sauvegarde) représentent 46 % des projets. Les entreprises étrangères renouvellent ainsi leur confiance dans le marché et leur projection à long terme en France.

Outre la création de nouveaux établissements et le réinvestissement, on compte des reprises de sites en difficultés, au nombre de 97 en 2024. Les entreprises étrangères ont permis la sauvegarde de 3 604 emplois en France sur l'année 2024. Les emplois sauvegardés sont en majorité des emplois de production dans le secteur du travail des métaux et de l'automobile.

Enfin, 10 entreprises étrangères ont noué des partenariats technologiques avec des entreprises françaises en 2024, témoignant de la reconnaissance internationale de l'excellence de notre système de recherche. Les partenariats sont noués dans des secteurs variés, du médical aux composants électroniques en passant par l'agro-alimentaire.

Fig 4. **Répartition des projets et des emplois par type d'investissement**

	2024		2023		Évolution 2023-2024	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Création	802	14 035	854	17 288	-6%	-19%
Extension	700	20 148	823	40 575	-15%	-50%
Reprise	97	3 604	26	1 391	273%	159%
Pérennisation	79	-	98	-	-19%	-
Partenariat de R&D	10	-	14	-	-29%	-

Source : Bilan France 2024, Business France

4. L'Europe, moteur de l'investissement étranger en France

L'origine géographique des investissements étrangers reste très stable en 2024.

Les entreprises européennes sont à l'origine de 64 % des projets d'investissement et de 59 % des emplois créés ou maintenus. Elles représentent 66 % des projets de production et 75 % des projets logistique. L'Amérique du Nord est la deuxième zone géographique pourvoyeuse de projets d'investissement en France avec 21 % des projets décidés et de 26 % des emplois associés. 8 % des projets viennent d'Asie et 3 % d'Afrique.

Les États-Unis restent les premiers investisseurs en France. En 2024, ils représentent 15 % des projets recensés et 30% des décisions d'investissement dans la R&D et ingénierie. Ils vont générer 19 % des emplois anticipés.

L'Allemagne occupe cette année encore la 2e marche du podium des pays investisseurs en France et la 1re pour les pays européens, avec 14 % des projets recensés issus d'entreprises allemandes qui vont générer 12 % des emplois projetés d'ici 3 ans. C'est également le pays qui a annoncé le plus de créations de nouveaux établissements. En 2024, les entreprises allemandes représentent 29 % des projets logistiques décidés et 41 % des emplois annoncés de cette nature.

Avec 9 % des projets annoncés et 13 % des emplois, le Royaume-Uni est le 3e investisseur en France et 2e créateur d'emplois en France. Le pays se distingue comme 1er investisseur du secteur des services financiers, assurance ainsi que de celui de l'énergie et du recyclage.

Les Pays-Bas, au 4e rang, gagnent deux places au classement des pays investisseurs avec 122 décisions d'investissement recensées en 2024, devant l'Italie qui comptabilise 117 projets. L'Italie est le 4e pays annonçant le plus d'emplois.

Le repli du marché de l'intérim affecte particulièrement les emplois induits par les décisions d'investissement américaines, néerlandaises et suisses.

La Chine, 1er pays d'origine asiatique, intègre le top 10 des investisseurs en France avec 56 décisions d'investissement à son actif, son plus haut niveau depuis la crise du Covid-19.

La Turquie apparaît en 2024 comme l'un des principaux investisseurs à travers la reprise d'une chaîne de magasins d'habillements qui concerne de nombreux territoires et va permettre de maintenir plusieurs centaines d'emplois en France.

Enfin, la Tunisie est le 1er pays africain investisseur en France en 2024, avec 18 projets d'investissement annoncés, principalement des créations de centres de décision européen.

Fig 5. **Répartition des projets par continent d'origine en %**

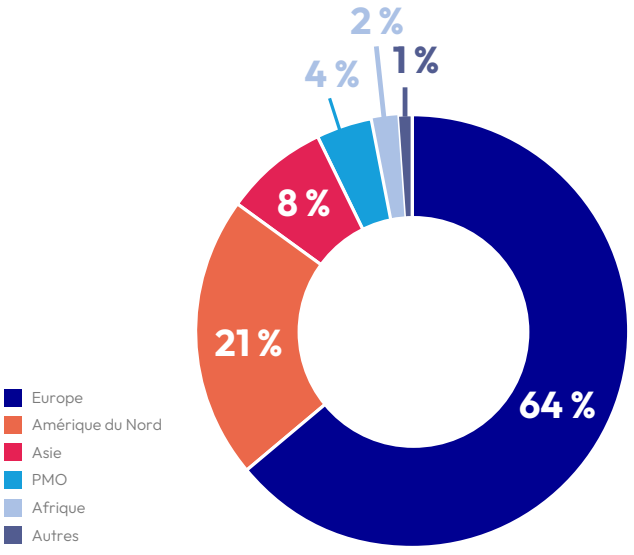

Source : Bilan France 2024, Business France

Fig 6. Principaux pays d'origine des investissements étrangers en France en 2024

	2024		Part	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois
États-Unis	252	7 283	15%	19%
Allemagne	232	4 432	14%	12%
Royaume-Uni	152	4 843	9%	13%
Pays-Bas	122	1 283	7%	3%
Italie	117	2 735	7%	7%
Suisse	85	1 133	5%	3%
Canada	84	2 173	5%	6%
Belgique	84	1 275	5%	3%
Danemark	74	1 146	4%	3%
Chine*	56	1 378	3%	4%
Espagne	56	1 112	3%	3%
Turquie	52	570	3%	2%
Japon	51	1 645	3%	4%
Suède	43	851	3%	2%
Irlande	28	768	2%	2%
Luxembourg	22	284	1%	1%
Tunisie	18	240	1%	1%
Mexique	16	471	1%	1%
Inde	15	490	1%	1%
Norvège	14	298	1%	1%
Europe**	9	1 532	1%	4%
Autriche	9	159	1%	0,4%
Corée du Sud	9	143	1%	0,4%

*dont Hong Kong

Source : Bilan France 2024, Business France

** Consortium d'entreprises européennes

Ils ont choisi **la France**

Énergie et recyclage
Europe – HOLOSOLIS

Créée par un consortium européen d'entreprises, HoloSolis va construire une usine de fabrication de cellules et de panneaux photovoltaïques à Hambach, dans la région Grand Est. Cette usine aura une capacité de production de 5 gigawatts par an, à compter de 2028, ce qui en fera la plus importante d'Europe. Elle contribuera à atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne du règlement Net Zero Industry Act (NZIA) de fabriquer 40 gigawatts en Europe d'ici 2030. Elle produira 10 millions de panneaux photovoltaïques par an, soit l'équivalent des besoins énergétiques d'un million de foyers. Représentant un investissement de 850 M€ à horizon 2028, elle créera plus de 2 000 emplois. En 2026, Holosolis comptera 150 emplois à Hambach.

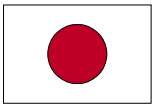

Équipements électroniques
Japon – NIDEC CORPORATION

Nidec a annoncé que l'usine de sa filiale Nidec ACI S.A., qui fabrique actuellement des systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) pour les sources d'énergies renouvelables à Roche-la-Molière, en région Auvergne-Rhône-Alpes, déménagera dans une nouvelle usine située à proximité, à La Fouillouse, d'ici 2025, augmentant ainsi sa capacité de production. Cette décision répond à la demande croissante de technologies d'électrification sur le marché mondial de la décarbonisation et vise à renforcer la compétitivité du groupe dans ce domaine. Le projet devrait générer un investissement de 17 M€ et créer 115 emplois.

Bois, papier
Tunisie – MEDPACKINTER

Fondée en 2012, Medpackinter est la filiale française de Medpack, acteur clé de l'emballage en Tunisie et dans la région méditerranéenne. L'entreprise est spécialisée dans la production d'étuis en carton compact de haute qualité et l'impression de notices pour l'industrie pharmaceutique. Elle a choisi Nice pour son développement en France et en Europe, motivée par un écosystème dynamique dans le secteur de la santé. Elle prévoit d'y établir une base commerciale puis une unité de production. Son objectif : rapprocher ses capacités de production de ses clients pour offrir des délais de livraison réduits et une flexibilité accrue. 10 personnes seront recrutées d'ici trois ans.

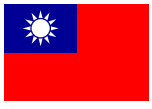

Batteries
Taïwan – PROLOGIUM

La société taïwanaise ProLogium a annoncé en 2024 l'ouverture de son centre de R&D sur le territoire de Paris Saclay. Il s'agit de son premier centre de recherche en dehors de Taïwan, à l'avant-garde du développement des technologies de batteries céramiques au lithium, adaptées au marché européen. L'inauguration du centre est prévue en 2025. Pour son fondateur Vincent Yang, la clé réside dans la qualité de ses ingénieurs. « La France dispose d'une expertise importante dans le domaine des matériaux avancés et des technologies de simulation. C'est pourquoi nous avons décidé d'y implanter un centre de recherche, et nous avons choisi pour cela le territoire de Paris-Saclay». Choose Paris Region et l'EPA Paris-Saclay ont accompagné ProLogium tout au long de son process de décision et d'implantation. La technologie de ProLogium est une innovation de rupture permettant de diminuer la consommation de ressources et d'améliorer le recyclage des batteries électriques, ce qui contribue à la décarbonation des transports.

Ils ont choisi **la France**

Santé
Suisse – ROCHE

Leader mondial de la biotechnologie et du diagnostic in vitro, le groupe pharmaceutique Roche est à l'avant-garde de la médecine personnalisée avec une présence marquée dans diverses aires thérapeutiques telles que l'oncologie, l'ophtalmologie, les neurosciences ou encore les maladies rares. Annoncé lors du sommet Choose France, Roche vient de conclure un partenariat avec l'Institut Gustave Roussy sur l'analyse de cancers via profilage génomique par biopsie liquide. Roche investit 12 M€ dans ce partenariat qui a pour ambition de promouvoir un accès équitable des patients français aux médicaments anticancéreux innovants, en particulier grâce à leur inclusion dans des essais cliniques ouverts sur le territoire national, au sein des centres hospitaliers publics et privés participant à l'initiative.

Agro-alimentaire
Espagne – VICKY FOODS

Vicky Foods, entreprise familiale espagnole fondée en 1952 à Valence, est spécialisée dans la production de boulangerie, viennoiserie et pâtisseries. Vicky Foods investit près de 100 M€ pour construire une usine de production de pâtisserie et de boulangerie en France, visant à renforcer sa présence sur le marché français et à faciliter l'accès à d'autres marchés européens tels que l'Allemagne, la Belgique et la Suisse. L'usine est située à Fragnes-La Loyère, en Bourgogne-Franche-Comté, avec une surface initiale de 22 900 m² sur un total de 75 000 m² constructibles. Elle sera équipée de technologies avancées, dont des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation. Initialement, 80 personnes seront embauchées, avec une augmentation prévue à plus de 250 employés à mesure que l'infrastructure se développe. Ce projet fait partie du plan d'expansion de Vicky Foods pour devenir un leader mondial dans le secteur de l'alimentation, avec la France comme marché clé depuis plus de 25 ans.

Informatique
Royaume-Uni - SYNAMEDIA

Constituée en 2018, Synamedia est un leader mondial de la technologie vidéo, spécialisé dans la distribution, le streaming, le CDN, la sécurité, et la monétisation de contenu. Fier de sa présence en France et de l'acquisition de deux entreprises à Rennes en 2021/2022, le groupe a renforcé son pôle d'excellence en vidéo et sécurité, représentant plus de 70 personnes en 2024 en vue d'atteindre un effectif de plus de 100 personnes d'ici trois ans. Avec des recrutements ciblés sur des ingénieurs spécialisés, Synamedia réaffirme son engagement envers l'innovation, notamment dans les technologies cloud et la sécurité vidéo.

2

Des IDE diversifiés au bénéfice de l'ensemble du tissu économique

2 Des IDE diversifiés au bénéfice de l'ensemble du tissu économique

1. Les activités de production privilégiées par les investisseurs étrangers

En 2024, les investisseurs étrangers ciblent en premier lieu les activités de production, avec plus d'un quart des projets et 35 % des emplois créés ou maintenus sur le territoire pour ces activités. Il s'agit de la deuxième meilleure année pour ce type de projet, après le record historique de 2023. Les investisseurs réinvestissent dans des sites de production existants (deux tiers des projets de production) tout en assurant la durabilité de leur outil de production, en finançant la décarbonation, la digitalisation, ou le renouvellement des processus de production (15 % des projets de production).

Les points de vente constituent la deuxième fonction la plus représentée avec 22 % des projets et 13 % des emplois. Ces projets sont en hausse de 34 % sur un an, en raison de la croissance des enseignes étrangères du discount et de la reprise de chaînes de magasin. Environ 45 % de ces projets et des emplois associés sont réalisés dans des communes de moins de 20 000 habitants, illustrant l'ancrage territorial des investissements internationaux sur l'ensemble du territoire.

Avec 18 % des projets et 9 % des emplois, le nombre de centres de décision est resté stable sur un an. Environ trois quarts de ces projets et des emplois sont liés à de nouvelles implantations de sites, témoignant de la résilience de l'attractivité de la France pour les centres de décision dans le contexte de ralentissement des IDE à destination de l'Europe.

Les services aux entreprises représentent 12 % des projets et 17 % des emplois induits par les investissements étrangers. Si le nombre de projets a augmenté de 10 % sur un an, le nombre d'emplois créés ou maintenus dans cette fonction a en revanche diminué, en raison du retournement du marché de l'intérim. En effet, les contrats de mission temporaires, tels que ceux réalisés par les CDI intérimaires, sont les premiers impactés par le contexte d'incertitudes économiques. Les services aux particuliers constituent pour leur part 7 % des projets et 5 % des emplois.

Les projets de R&D et d'ingénierie, qui représentent 9 % des projets et 11 % des emplois, témoignent de l'attractivité de la France dans les secteurs les plus innovants.

À titre d'exemple, la filiale française de Tata Consultancy Services (TCS), branche du conglomérat multisectoriel Tata, a inauguré son centre d'innovation Pace Port Paris en juin 2024. Pace Port Paris héberge également le 1er Centre d'Excellence en Intelligence artificielle de TCS hors de l'Inde dont la création a été annoncée lors du sommet Choose France 2024.

Les projets de R&D et d'ingénierie ont été portés par les États-Unis, qui sont les premiers investisseurs dans cette fonction (30 %), devant l'Allemagne (12 %) et le Japon (5 %). Ils sont aussi les premiers investisseurs dans la fonction de production (18 %), devant l'Allemagne (11 %) et l'Italie (10 %), ainsi que dans les fonctions de centres de décision (14 %) et des services aux entreprises (20 %).

Fig 7. **Répartition des projets et des emplois par type d'investissement en 2024**

	Nombre		Part	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Centre de décision	301	3 523	18 %	9 %
Logistique	92	3 628	5 %	10 %
Point de vente	365	4 861	22 %	13 %
Production / Réalisation	465	13 162	28 %	35 %
R&D, Ingénierie, Design	147	4 031	9 %	11 %
dont R&D	*62*	*1 158*	*4 %*	*3 %*
Services aux entreprises	204	6 569	12 %	17 %
Services aux particuliers	114	2 013	7 %	5 %
Total général	**1 688**	**37 787**	**100 %**	**100 %**

Source : Bilan France 2024, Business France

2. Des investissements stratégiques dans des secteurs d'avenir

Les investissements étrangers se font au bénéfice des priorités nationales du plan France 2030. Depuis 2023, les entreprises étrangères ont annoncé près de 1 100 projets d'investissement dans les filières s'y rattachant, qui vont générer plus de 28 000 emplois. Les entreprises étrangères contribuent ainsi à la transformation de l'économie nationale à travers la décarbonation, l'intelligence artificielle et les technologies d'avenir.

En 2024, 56 % des décisions d'investissement étrangères ont concerné les activités de services, qui elles-mêmes représentent la création ou le maintien de 53 % des emplois.

Ainsi, quatre des cinq principaux secteurs vers lesquels les investissements se sont orientés sont des secteurs de services : le commerce et la distribution, le conseil et services aux entreprises, les prestations informatiques et l'énergie et le recyclage. Les projets du secteur de l'énergie et du recyclage, progressent de 10 % en un an, témoignant de la confiance des investisseurs dans ce secteur d'avenir en France.

L'industrie, quant à elle, a attiré 44 % des projets et 47 % des emplois. Les projets industriels ont ciblé prioritairement l'industrie de la santé, qui regroupe les secteurs des équipements et dispositifs médicaux, et celui des médicaments et des biotechnologies, avec 13 % des projets et 9 % des emplois industriels. Cette industrie parvient à attirer 11 % de décisions d'investissement étrangères en plus en un an.

Parmi les autres principaux secteurs industriels figurent l'automobile (12 % des projets et 16 % des emplois industriels), l'agro-alimentaire (11 % des projets et 12 % des emplois) et la métallurgie (10 % des projets et 16 % des emplois). Le secteur automobile continue d'être porté par l'essor des véhicules électriques et de leurs composants, en particulier les batteries. À Annonay, en région Auvergne-Rhône-Alpes, le constructeur italien Iveco Group a investi pour produire à terme des autobus électriques et pour créer une ligne d'assemblage de batteries. Le groupe coréen Enchem a quant à lui choisi la Vallée de la batterie, pôle industriel en devenir dans les Hauts-de-France spécialisé dans le domaine, pour y implanter une unité de production d'électrolyte, composant indispensable à la fabrication des batteries.

Les investissements étrangers participent à la décarbonation de l'industrie française. En 2024, les investissements visant à réduire les émissions de carbone des sites de production ont ciblé le secteur métallurgique (près de 25 % des projets), devant le secteur automobile (19 %), le secteur du verre, bois et papier (16 %) et l'agro-alimentaire (14 %). Ces investissements, qui créent et maintiennent de l'emploi en France tout en réduisant les effets néfastes sur l'environnement, ont contribué à la hausse des projets du secteur métallurgique (+25 % en un an). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le groupe italien Marcegaglia, leader mondial de la transformation de l'acier, a repris l'usine Ascométal et engagé un ambitieux programme d'investissement de 600 M€ visant à produire de l'acier bas-carbone.

Fig 8. Répartition sectorielle des projets et des emplois en 2024

	Nombre		Part	
	Projets	**Emplois**	Projets	**Emplois**
Commerce et distribution	331	4 979	20 %	13 %
Conseil et services aux entreprises	148	4 939	9 %	13 %
Prestations informatiques	139	3 042	8 %	8 %
Énergie et recyclage	95	2 108	6 %	6 %
Constructeurs automobiles et équipementiers	87	2 765	5 %	7 %
Agro-alimentaire	79	2 069	5 %	5 %
Transport, stockage	76	2 299	5 %	6 %
Travail des métaux	71	2 754	4 %	7 %
Équipements et dispositifs médicaux	62	969	4 %	3 %
Machines et équipements mécaniques	58	806	3 %	2 %
Équipements électriques et informatiques	57	1 825	3 %	5 %
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	56	866	3 %	2 %
BTP, construction	54	559	3 %	1 %
Chimie, plasturgie	51	578	3 %	2 %
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	48	2 149	3 %	6 %
Sport et loisirs	45	470	3 %	1 %
Services financiers et assurances	38	812	2 %	2 %
Médicaments et biotechnologies	36	605	2 %	2 %
Hôtellerie, tourisme et restaurant	31	738	2 %	2 %
Équipement du foyer	30	600	2 %	2 %
Textiles et accessoires	21	384	1 %	1 %
Composants électroniques	18	415	1 %	1 %
Autres activités de services	17	307	1 %	1 %
Parfums, cosmétiques	13	113	1 %	0,3 %
Éducation et formation	8	84	0,5 %	0,2 %
Médias, édition	7	163	0,4 %	0,4 %
Immobilier	4	55	0,2 %	0,1 %
Électronique grand public	3	160	0,2 %	0,4 %
Service de location	3	125	0,2 %	0,3 %
Opérateurs télécoms et internet	2	49	0,1 %	0,1 %
Total général	**1 688**	**37 787**	**100 %**	**100 %**

Source : Bilan France 2024, Business France

3. L'ensemble du territoire irrigué par les IDE

Les créations et le maintien d'emplois permis par les projets d'investissement étrangers irriguent l'ensemble des régions françaises. En nombre de projets reçus, 3 régions se distinguent plus particulièrement : l'Île-de-France, les Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Cinq régions françaises (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France et Occitanie) figurent par ailleurs dans le top 15 européen des régions les plus attractives en 2024[1].

L'attrait relatif de chaque région peut être apprécié à l'aide de l'indice d'attractivité des régions calculé par Business France. Celui-ci permet de mesurer la performance de chaque région au regard de son poids relatif dans l'économie française. Les régions du Nord (Hauts-de-France et Normandie), de l'Est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté) et le Centre-Val de Loire ont ainsi attiré une part de projets plus de 1,2 fois supérieure à leur part respective dans le PIB national.

Fig 9. **Indice d'attractivité des régions en fonction de leur PIB**

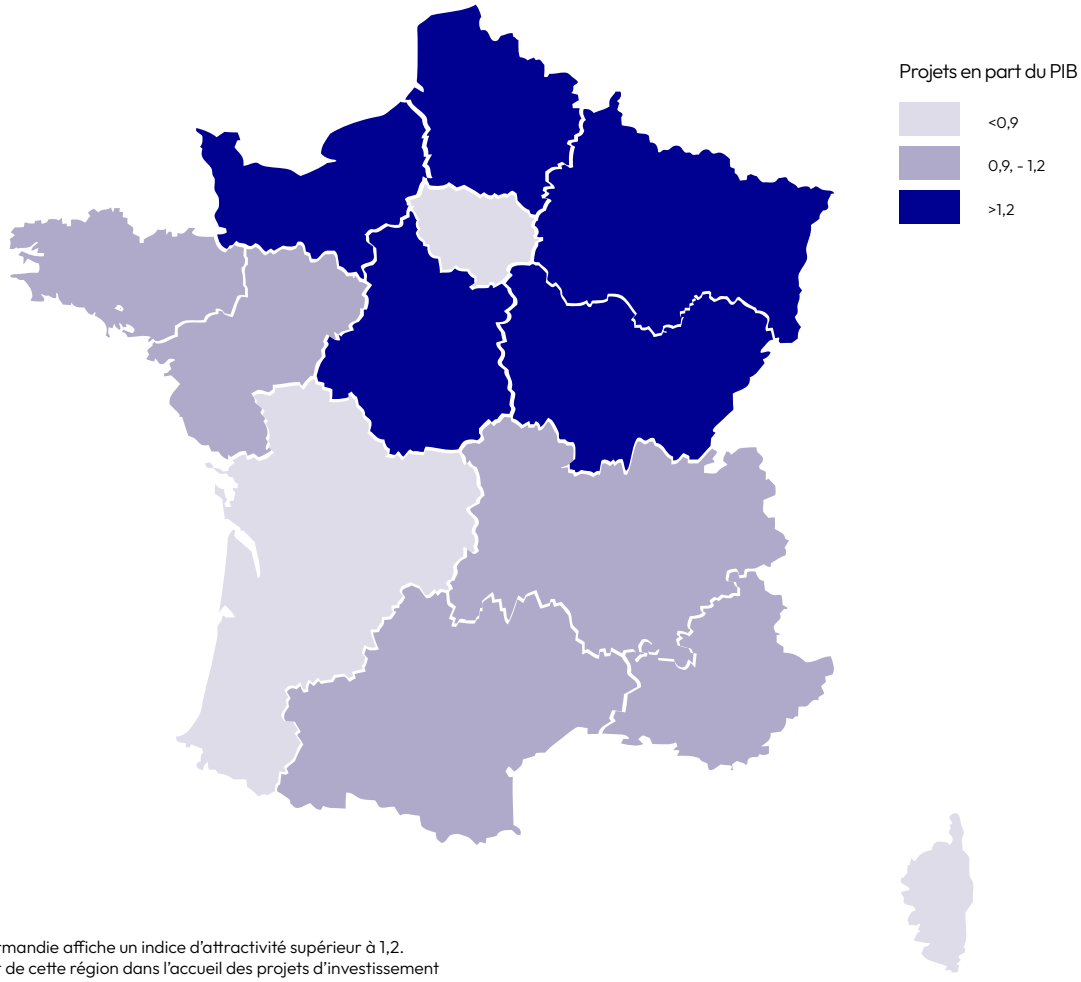

Grille de lecture : la Normandie affiche un indice d'attractivité supérieur à 1,2.
Cela signifie que la part de cette région dans l'accueil des projets d'investissement internationaux en 2024 correspond à plus de 1,2 fois son poids dans le PIB national.

[1] Source : Bilan France 2024, Business France, Insee 2022 ; calculs Business France

Fig 10. Répartition du nombre d'emplois créés ou maintenus par région en 2024

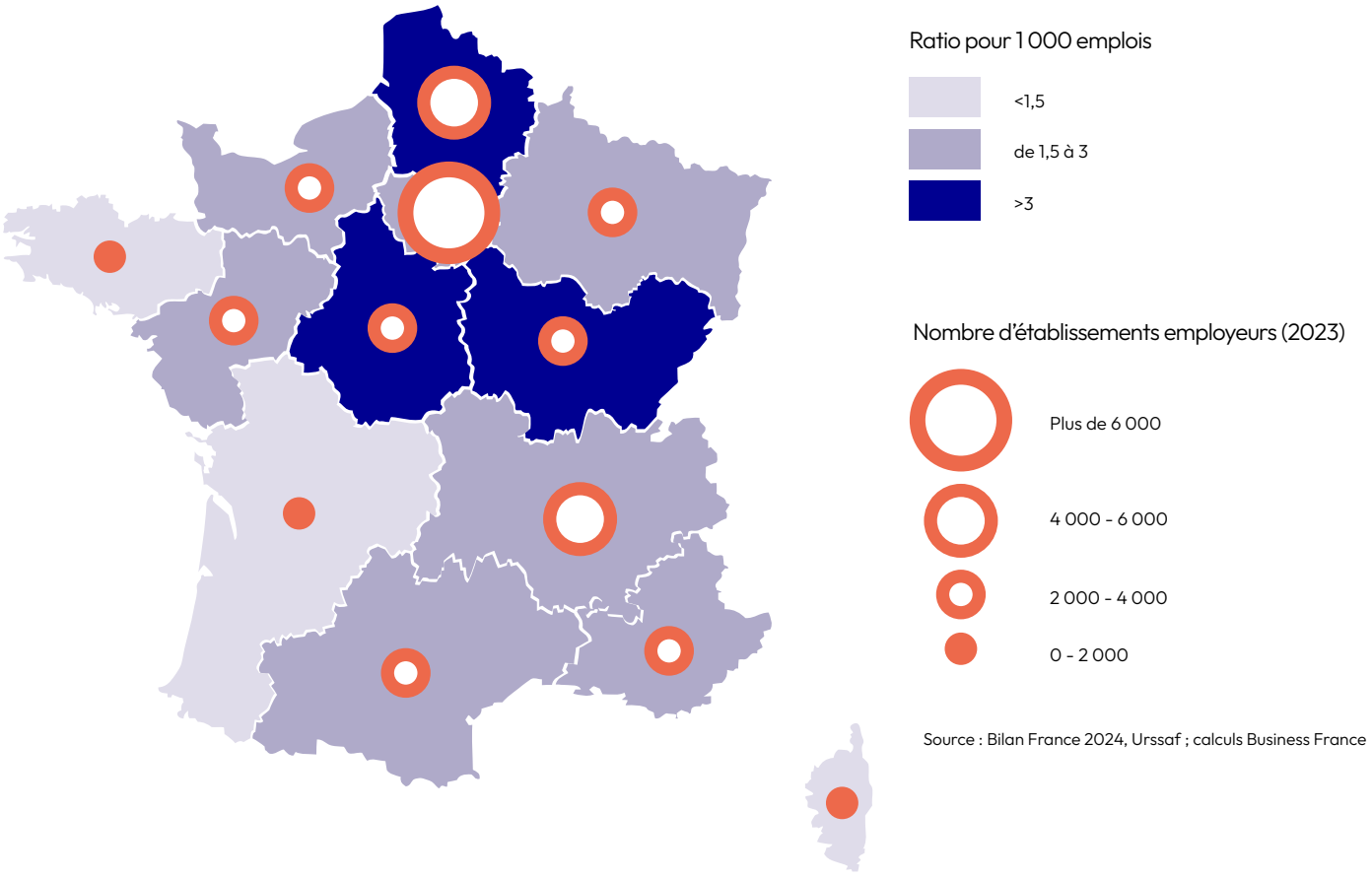

Source : Bilan France 2024, Urssaf ; calculs Business France

Près de la moitié des emplois créés ou maintenus se dirigent vers trois des régions qui comptent le plus d'emplois salariés : l'Île-de-France, les Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. En termes d'emplois créés ou maintenus par rapport à l'emploi salarié régional, trois régions (Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté) se distinguent. Leur ratio d'emplois induits par les projets étrangers pour 1 000 emplois salariés (français et étrangers) sur le territoire est supérieur à 3.

Les projets créateurs d'emplois ont généré en moyenne 24 emplois chacun. Les régions Hauts-de-France, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire accueillent des projets relativement plus importants avec en moyenne près de 30 emplois créés par projet.

Les projets d'investissement recensés en 2024 et leurs emplois sont pour près de la moitié à destination des communes de moins de 20 000 habitants, contribuant ainsi à la cohésion territoriale de notre pays.

Les secteurs représentés sont variés, mais traduisent une présence renforcée de l'industrie. Ainsi, les communes de moins de 20 000 habitants ont accueilli 59 % des projets industriels et 68 % de leurs emplois. Peuvent être cités le secteur de la métallurgie (14 %) ou encore de l'industrie automobile (11 %) qui ont permis de créer ou de maintenir le plus d'emplois au sein de ces communes de moins de 20 000 habitants.

Les grandes agglomérations de plus de 500 000 habitants ont quant à elles attiré 18 % des projets et 17 % des emplois, principalement dans les services : à eux-seuls, les prestations informatiques et le conseil et services aux entreprises représentent la moitié des emplois créés ou maintenus dans les grandes zones urbaines.

Fig 11. Répartition des projets et emplois en 2024 par taille de commune

	Projets*	Part projets	Emplois	Part Emplois
<20 000 habitants	797	47 %	18 268	48 %
20 000 - 100 000 habitants	369	22 %	8 195	22 %
100 000 - 200 000 habitants	132	8 %	2 376	6 %
200 000 - 300 000 habitants	45	3 %	1 725	5 %
300 000 - 400 000 habitants	33	2 %	883	2 %
>500 000 habitants	308	18 %	6 319	17 %

Fig 12. Répartition des projets et emplois industriels en 2024 par taille de commune

	Projets*	Part projets	Emplois	Part Emplois
<20 000 habitants	442	59 %	12 034	68 %
20 000 - 100 000 habitants	158	21 %	3 487	20 %
100 000 - 200 000 habitants	43	6 %	662	4 %
200 000 - 300 000 habitants	10	1 %	79	0,4 %
300 000 - 400 000 habitants	11	1 %	300	2 %
>500 000 habitants	79	11 %	1 050	6 %

* Hors projets sans localisation précise

Source : Bilan France 2024, Business France

4. Des secteurs d'excellence, vecteurs d'attractivité des territoires

L'analyse des données d'investissement étrangers réalisés dans les territoires français au cours des dix dernières années met en évidence les secteurs d'excellence de chaque région. Ces expertises sont le résultat de politiques industrielles et de mesures d'attractivité visant à créer des conditions d'accueil favorables aux investissements au sein d'écosystèmes cohérents et permettant des synergies entre les acteurs. Les régions du Nord et de l'Est de la France ont ainsi su capitaliser au fil des années sur le développement de secteurs de l'industrie lourde, telles que la chimie-plasturgie, la métallurgie, ou encore l'industrie automobile. Ainsi, les régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont attiré à elles seules la moitié des investissements étrangers dans la métallurgie et 42 % de ceux de l'industrie automobile ; la moitié des investissements dans le secteur de la chimie-plasturgie a eu lieu dans ces trois régions et la Normandie. En particulier, la région Grand Est bénéficie de sa proximité géographique avec l'Allemagne : la part de ce pays dans le total des investissements est d'environ 30 %, soit deux fois plus que la part de l'Allemagne au niveau national.

Grande région industrielle, l'Auvergne-Rhône-Alpes surperforme dans le secteur des machines et des équipements mécaniques et dans le secteur stratégique des composants électroniques, tout comme les régions Bretagne, Normandie et les régions du pourtour méditerranéen (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie).

Le secteur à haute valeur ajoutée de la construction aéronautique, naval et ferroviaire est particulièrement implanté dans les régions du Sud-Ouest de la France : Occitanie, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine. La région Occitanie, dont la métropole toulousaine est la capitale mondiale de l'aéronautique, a ainsi attiré près de 40 % des projets, et plus de la moitié des emplois induits depuis 2014 par ce secteur. L'industrie de la santé se distingue dans la région Centre-Val de Loire, comparativement aux autres régions. Les investissements dans le secteur agro-alimentaire ont pour destination privilégiée les régions Hauts-de-France, Occitanie, et celles situées sur la façade atlantique, notamment la Bretagne. La région accueille de nombreux projets de l'industrie halieutique, comme en témoigne le projet d'extension de site de Keranna Productions, détenu par le groupe japonais Nissui, à Plumelin (Morbihan) avec 200 nouvelles créations d'emplois à la clé.

La région Bretagne, tout comme les Pays de la Loire, se distingue également par leur capacité à attirer les projets du secteur de l'énergie et du recyclage, en raison de leur positionnement côtier idéal pour y établir des plateformes éoliennes offshore et onshore. Depuis 2014, 21 investissements étrangers permettant de créer ou de maintenir près de 400 emplois dans les départements régions et collectivités d'outre-mer ont été réalisés. La majorité des projets se sont dirigés dans des secteurs de services (57 %), tout comme les emplois induits (83 %). En particulier, plus de la moitié des emplois ont été créés ou maintenus dans les services de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration.

Indice d'orientation sectorielle

L'indice d'orientation sectorielle d'une région est réalisé en calculant le rapport entre la part d'un secteur dans les projets régionaux et la part de ce même secteur dans les projets nationaux. Les projets pris en compte sont ceux de la période 2014-2024. Pour un secteur et une région donnés, un indice d'orientation supérieur à 1 signifie que ce secteur correspond à une part plus importante des projets dans cette région qu'au niveau national. Plus cet indice est élevé, plus l'orientation de cette région est forte.

Un indice supérieur à 1,5 indique une part de ce secteur dans les investissements de la région 50 % plus élevée que cette part au niveau national, soit le signe d'une orientation très forte de la région concernée dans ce secteur.

Fig 13. **Orientation sectorielle des investissements dans les régions françaises entre 2014 et 2024**

Agro-alimentaire

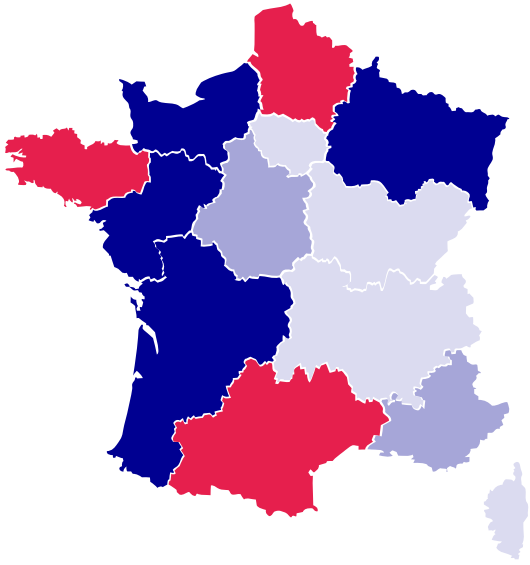

Chimie-plasturgie

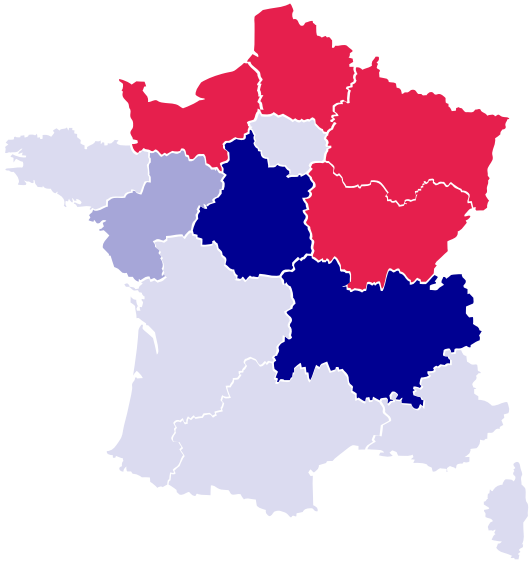

Composants électroniques

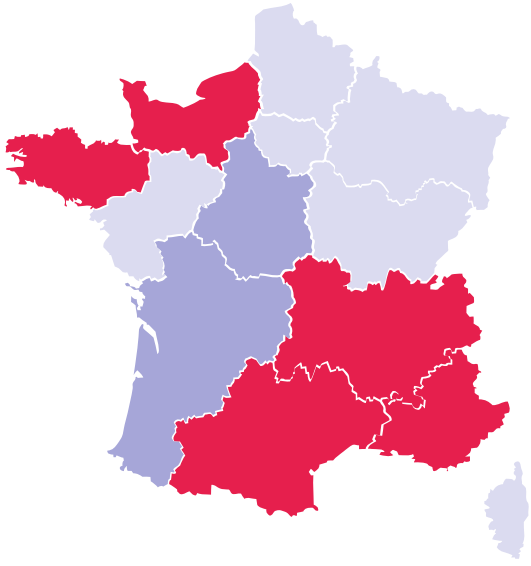

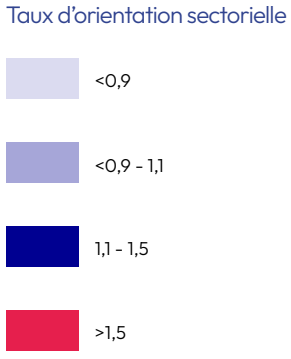

Source : Bilan France 2014-2024, Business France

Industrie automobile et équipements

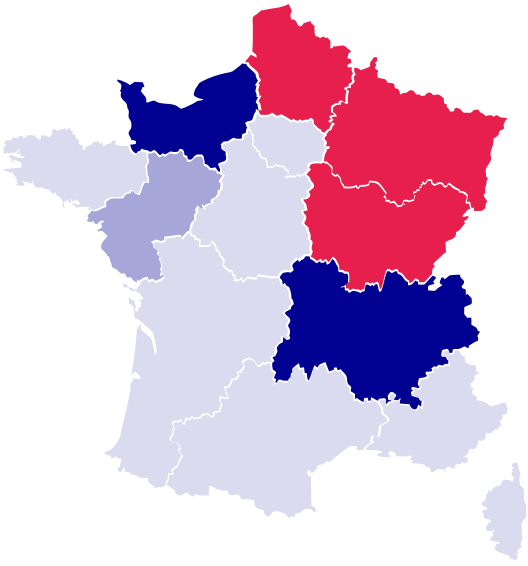

Énergie et recyclage

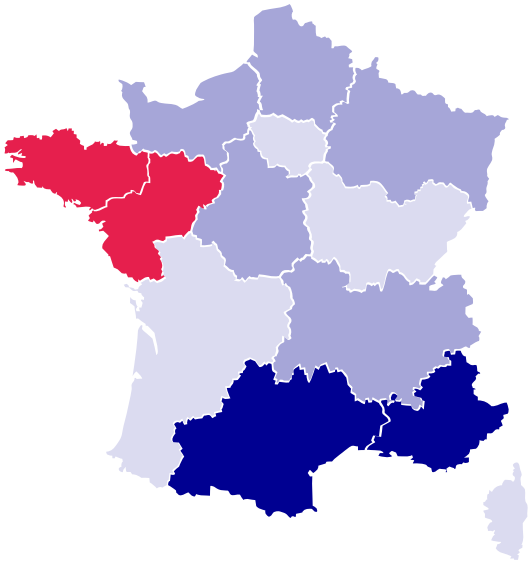

Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires

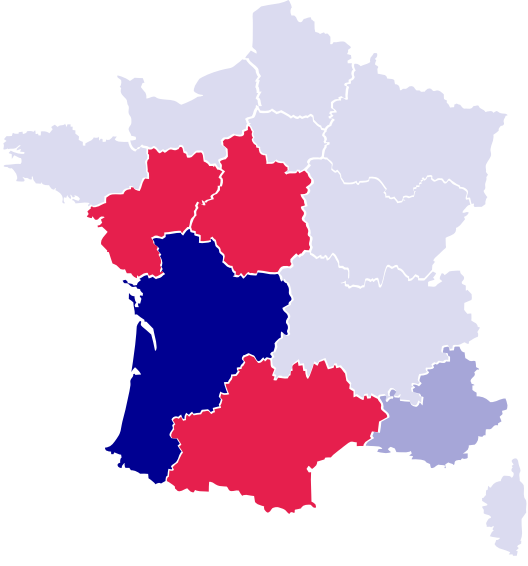

Travail des métaux

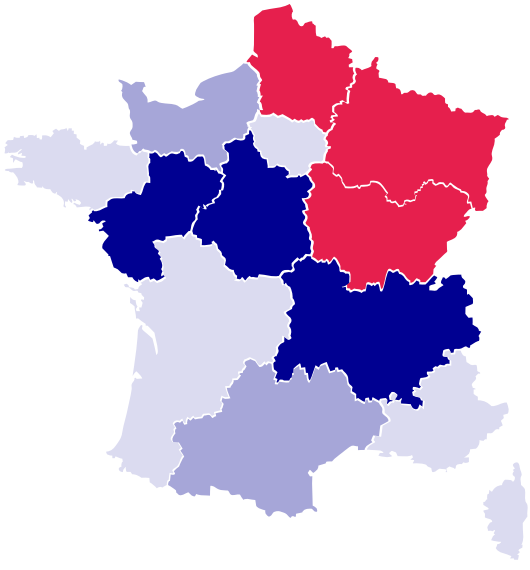

Source : Bilan France 2014-2024, Business France

Santé

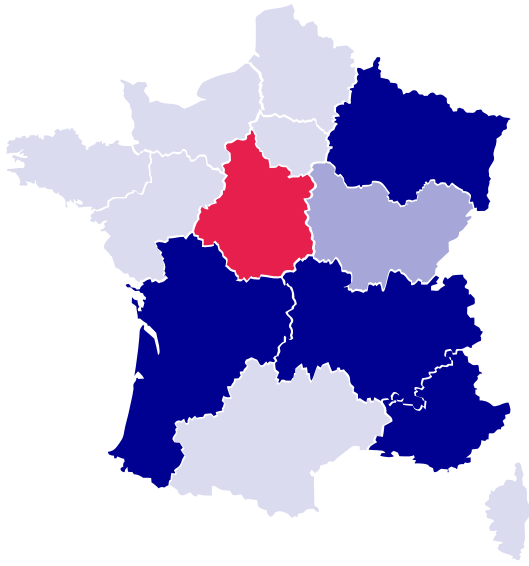

Machines et équipements mécaniques

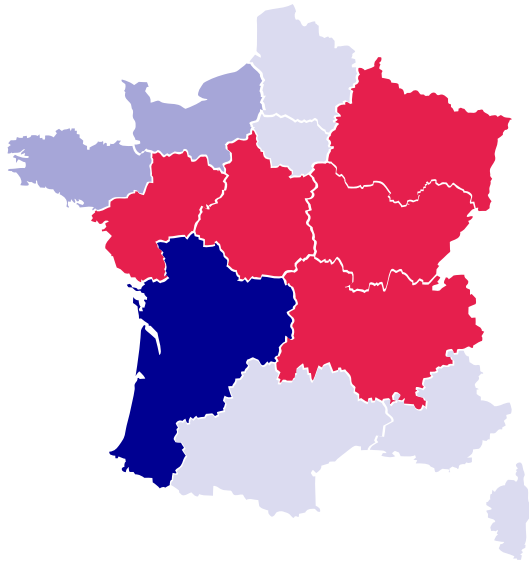

Équipements électriques et informatiques

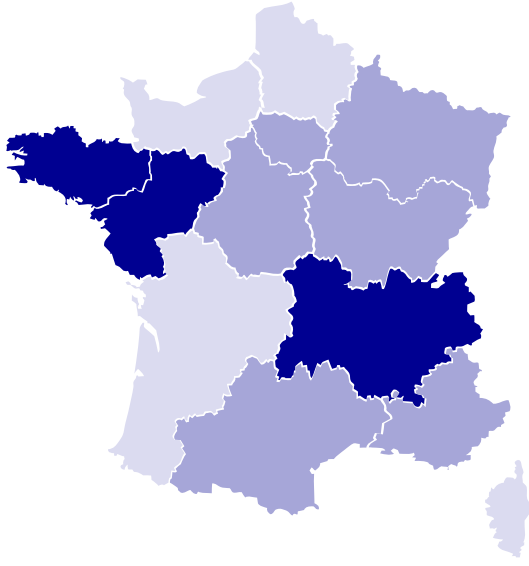

Focus Île-de-France

Depuis 2014, l'Île-de-France a attiré plus de 1 300 investissements étrangers dans les secteurs industriels sur son territoire, dont 109 pour la seule année 2024. Les principaux secteurs d'investissement sont le textile (16 % des investissements depuis 2014), l'industrie de la santé (15 %) et les équipements électriques et informatiques (14 %).

Au niveau de la région, le département de Paris est le plus spécialisé dans le textile – activités de commerce de détail principalement, tandis que les Hauts-de-Seine sont davantage spécialisés dans l'industrie de santé et la Seine-Saint-Denis dans les équipements électriques et informatiques. Les départements du Nord et de l'Ouest de la région (Yvelines, Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis) ont un indice d'orientation sectorielle orienté vers l'automobile et les machines et équipements mécaniques. Les départements du Sud (Essonne et Seine-et-Marne) sont également spécialisés dans les machines et équipements mécaniques. Enfin, le Val-de-Marne est le plus spécialisé dans le secteur de l'agro-alimentaire.

L'Île-de-France surperforme en particulier dans les projets de R&D dans l'industrie : elle a accueilli 20 % de ces projets en 2024. La région accueille plus de 700 sièges de startups industrielles en 2023, soit environ 30 % de l'ensemble des sièges des startups industrielles installées en France[1].

[1] Source : Observatoire des startups industrielles, Bpifrance

Ils ont choisi **la France**

Informatique
Arabie Saoudite – AUMET

Aumet redéfinit la gestion des achats dans le secteur de la santé avec son système d'exploitation alimenté par l'IA. En exploitant des analyses prédictives avancées, Aumet propose des solutions de transformation numérique couvrant les ERP et un marché intégré afin d'optimiser les chaînes d'approvisionnement pour les prestataires de soins de santé. Utilisé par plus de 10 000 pharmacies et gérant plus d'un million de transactions, Aumet, a étendu son empreinte mondiale en établissant un Hub Europe en région parisienne en 2024. Ce hub sert à la fois de bureau commercial et de centre de R&D de pointe, et devrait créer 25 emplois à forte valeur ajoutée dans les trois prochaines années. Reconnue pour son innovation, Aumet a été incluse dans le «Future100» d'Entrepreneur Middle East pour 2023.

Batteries
Corée du Sud - ENCHEM

Enchem choisit les Hauts-de-France, moteur de la Vallée de la batterie, pour son implantation européenne. Le groupe coréen investit 57 M€ à Dunkerque pour une unité de production d'électrolyte. L'usine, d'une capacité annuelle de 150 000 tonnes d'électrolytes, de 40 000 tonnes de NMP recyclé et de 4 000 tonnes de boues de suspension de cathode, permettra la création de 10 postes en R&D, 60 en production et 30 en back office. Enchem prévoit également la création d'un bureau à Lille destiné à devenir son QG France, employant dans un premier temps 10 salariés. Un choix motivé par la qualité du bassin d'emploi et l'excellence des infrastructures de transport notamment les connexions TGV.

Équipements électriques
Allemagne – E3

e3 IdentiFlight France, filiale du groupe allemand e3, se spécialise dans la préservation des oiseaux dans les parcs éoliens. La société utilise le système IdentiFlight, développé par Boulder Imaging, qui détecte les espèces protégées grâce à des caméras à 360° et jusqu'à 1 300 m de distance. Lorsque ces espèces sont repérées près des éoliennes, celles-ci sont arrêtées automatiquement pour protéger la faune. Dirigée par Yoann Payelleville, expert en énergie éolienne, l'entreprise, en forte croissance, vise à promouvoir le développement de l'énergie éolienne en France tout en contribuant à la protection de la biodiversité. Pour accompagner cette expansion, une dizaine d'emplois seront créés à Nantes dans des domaines tels que la technologie, la maintenance, l'analyse de données et l'écologie.

Chimie, plasturgie
Royaume-Uni - EVERGREEN GARDEN CARE

Fondé en 2017, Evergreen Garden Care est un leader du jardinage en Europe, employant près de 1 000 personnes, dont 300 en France. Ses activités françaises s'appuient sur trois sites industriels (Normandie, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine), un centre de R&D et un bureau commercial (Auvergne-Rhône-Alpes). En 2023-2024, l'entreprise a investi 2,4 M€ pour agrandir son site de Bourth (Normandie) avec la construction d'un bâtiment de 500 m² dédié aux engrais liquides. Ce projet a créé 8 emplois supplémentaires, ajouté deux lignes de conditionnement automatisées et rapatrié une production d'Angleterre, doublant la capacité de conditionnement en engrais liquides du site.

Ils ont choisi **la France**

Composants électroniques
États-Unis - POWELL ELECTRONICS

Powell Electronics est une entreprise américaine spécialisée dans la distribution de composants électroniques, notamment des connecteurs, câbles, relais, capteurs et produits électromécaniques, pour ses clients dans les secteurs de l'aéronautique, le spatial, la défense, les télécommunications, le ferroviaire et l'Agricole. Powell Electronics, assure également la conception et la fabrication de connecteurs pour environnements difficiles. Elle accompagne ses clients dans le conseil et le support technique. L'entreprise, présente sur 11 sites aux États-Unis et un siège européen en Irlande, a choisi d'installer son bureau français à Mérignac (Gironde) au cœur de Bordeaux Aéroparc. Elle y regroupe son activité commerciale pour son développement sur le marché français.

Conseil, ingénierie
Espagne - PLD SPACE

PLD Space, entreprise espagnole spécialisée dans le développement de fusées réutilisables, va réaliser un investissement initial de 16 M€ dans la base de lancement de MIURA 5, située au port spatial européen de Kourou, en Guyane française. PLD Space prévoit de construire sa base de lancement ainsi que l'infrastructure nécessaire pour la campagne de vol et les préparatifs de récupération de la fusée. Pour ce faire, la société a créé une filiale française à Kourou. Dans un premier temps, le projet de PLD Space permettra la création d'une dizaine d'emplois directs et 50 emplois indirects à Kourou, un chiffre qui augmentera progressivement avec le nombre de lancements. L'objectif de l'entreprise est de réaliser 30 lancements par an d'ici 2030.

Santé
Danemark – LORETTA

La jeune start-up franco-danoise, issue des travaux de recherche menées à la célèbre Université technologique du Danemark, a choisi de rejoindre Chartres (Centre-Val de Loire) pour développer ses activités auprès de clients de la cosmétique et de la dermatologie en général. En s'implantant au cœur de la Cosmetic Valley, l'entreprise ambitionne de déployer ses toutes nouvelles technologies d'analyse biométrique. 10 emplois sont prévus dans les 3 prochaines années.

Informatique
Colombie – LUCASIAN LABS

Lucasian Labs est une société d'ingénierie qui cherche à apporter ses connaissances et son expérience en France avec des services et produits technologiques pour gérer l'industrie du gaz et de l'énergie, ainsi qu'en fournissant des outils pour le climat des affaires. En 2024, l'entreprise colombienne a installé son centre de décision européen à Toulouse où elle envisage de recruter une équipe de 30 collaborateurs d'ici 3 ans, qui devrait s'élargir à 50 membres d'ici cinq ans.

3

La France, terre d'innovation : la parole aux régions

Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, le moteur de la renaissance industrielle, c'est l'innovation

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions les plus innovantes d'Europe, consacrant 3 % de son PIB à la R&D. Avec 1 200 start-up, 600 laboratoires, 13 pôles de compétitivité, 20 % des centres de recherche français et 2 132 brevets déposés en 2023, elle se positionne comme un écosystème clé pour l'industrie du futur, la santé, les énergies décarbonées, les nanotechnologies et l'intelligence artificielle.

Des entreprises pionnières y innovent : IQM (informatique quantique, Isère), LHYFE (hydrogène vert, Loire), Carbios (recyclage du plastique, Puy-de-Dôme) et Materi'Act (composites éco-responsables, Rhône). Des acteurs historiques, comme Michelin (mobilité durable, Puy-de-Dôme), investissent dans les matériaux de demain, tandis que Symbio (piles à hydrogène, Rhône) a inauguré en 2023 la plus grande gigafactory européenne.

L'excellence des formations régionales alimente ce dynamisme : 30 écoles d'ingénieurs, 11 IUT, plus de 16 000 étudiants, dont 50 % en filières industrielles. D'ici 2028, un plan de 140 M€ doit porter le nombre de diplômés de 6 000 à 8 000 par an avec un effort particulier pour encourager la féminisation de ces filières.

L'innovation industrielle s'étend aussi à Iveco (camions à hydrogène, Rhône), NTN (composants automobiles et aéronautiques, Haute-Savoie), Toray (composites haute performance, Ain), Westinghouse (nucléaire, Isère), Imerys (matériaux pour batteries, Savoie) et Soitec (semi-conducteurs, Isère).

Avec des projets comme Zero Emission Valley (mobilité hydrogène, région) et les EPR 2 du Bugey dans l'Ain la région prouve que renaissance industrielle, innovation et écologie positive vont de pair. Le «Fabriqué en Auvergne-Rhône-Alpes», incarne cette ambition : produire en région pour une industrie souveraine, décarbonée et compétitive.

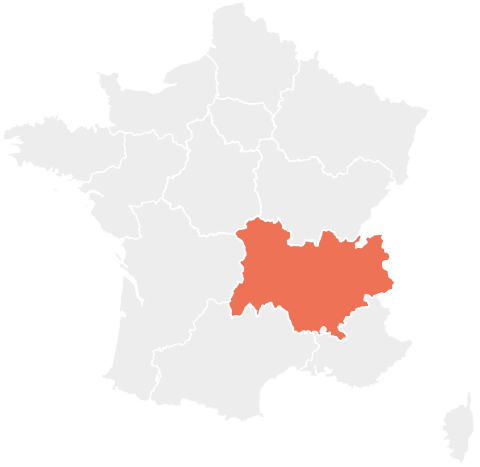

Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté se distingue par son engagement dans les biothérapies et la bioproduction, cherchant à renforcer sa position sur la scène internationale.

Une délégation officielle, composée de représentants clés du développement économique et de l'industrie biotechnologique, s'est rendue aux États-Unis pour promouvoir cette filière innovante.
L'objectif était de structurer la filière des biothérapies en s'inspirant de collaborations réussies, comme celle entre Madison et Milwaukee dans le Wisconsin avec le cluster Bioforward. La mission inclut des rencontres stratégiques avec des acteurs économiques américains, visant à établir des partenariats et attirer des entreprises vers la région.

La Bourgogne-Franche-Comté possède des atouts indéniables : un écosystème riche en instituts de recherche, laboratoires, hôpitaux, et entreprises régionales. La région est reconnue mondialement pour ses compétences en thérapies cellulaires, tissulaires, géniques, et en théranostique. Elle bénéficie également de fournisseurs de technologies disruptives et de biocomposants uniques.

Cette mission internationale vise à renforcer la visibilité de la région dans des secteurs compétitifs, tout en explorant avec le Wisconsin Economic Development Council, des synergies avec d'autres domaines communs clés tels que l'énergie, l'agroalimentaire, et la mobilité. La Bourgogne-Franche-Comté, terre de savoir-faire industriel, est prête à industrialiser l'infiniment petit, une expertise essentielle pour l'avenir des biothérapies.

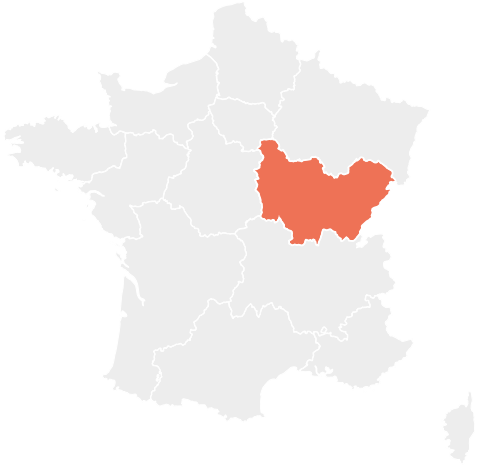

Bretagne

La Bretagne, hub européen de l'IA : cybersécurité, défense et océan au cœur de l'innovation numérique

La labellisation du Cluster IA SequoIA par l'État, dans le cadre d'un programme national doté de 360 M€, vient consacrer l'excellence bretonne dans des domaines stratégiques majeurs. Cette reconnaissance s'appuie sur trois piliers fondamentaux qui font la force de l'écosystème régional :

Premièrement, une expertise internationalement reconnue dans des domaines clés : la cybersécurité et la défense (cybersécurité, cyberdéfense, intelligence, digital influence), l'observation environnementale et océanique (observation et modélisation de la surface terrestre et des océans), et la recherche fondamentale en IA (IA sécurisée, de confiance, hybride, embarquée, frugale et explicable).

Deuxièmement, un écosystème d'excellence unique associant :

- Des laboratoires de premier plan (IRISA, Lab-STICC, IETR, IRMAR...)
- Des organismes publics dont la DGA et l'AMIAD
- Plus de 40 partenaires industriels (grands groupes - Orange, Airbus, Thales, Naval Group, PME, startups)
- Des pôles de compétitivité (Pôle d'excellence cyber, Images & Réseaux, Pôle mer)
- Troisièmement, des objectifs ambitieux pour 2030 (60 M€ dont 20 M€ France 2030) :
- Augmentation de 50 % des chercheurs en IA (200 à 300) avec +7 équipes internationales (total 10) et +15 chaires (total 20) en recherche
- Formation de 1 000 diplômés de Master (+300) et 75 doctorats annuels (+25)
- Renforcement des liens industrie-recherche via 10 thèses industrielles annuelles (+5), 8 chaires (+5) et 8 laboratoires communs (+6)

Cette labellisation positionnera la Bretagne comme un hub européen incontournable dans ces domaines.

À noter que l'écosystème numérique breton excelle également en e-santé, les télécommunications, et les industries créatives et culturelles s'appuyant sur son expertise en IA, renforçant ainsi la diversité du tissu numérique régional.

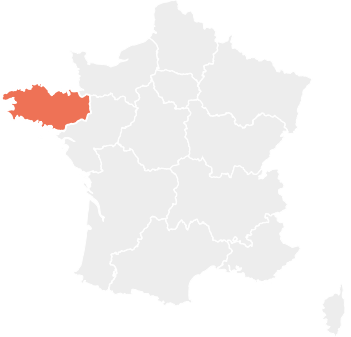

© Studio Nathsam

Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire, berceau de COSMETIC VALLEY

La filière des parfums et cosmétiques s'est fortement développée en région Centre-Val de Loire depuis les années 70s. Un développement qui s'est accéléré depuis 30 ans avec la création de COSMETIC VALLEY à Chartres, organisation qui coordonne aujourd'hui la filière cosmétique nationale, cœur battant de l'industrie cosmétique mondiale. Une filière industrielle majeure pour notre économie, second contributeur à notre balance commerciale. Un atout pour le rayonnement de la France et l'attractivité des territoires.

La filière régionale se positionne comme le leader français. On y compte sur son territoire les fleurons de la cosmétique française, Parfums Christian Dior, Guerlain, L'Oréal, Sisley, Caudalie, Adopt Parfums… mais aussi les plus grands leaders internationaux tels que Shiseido, P&G, Coty ou Puig.

De la recherche et développement, avec la présence de laboratoires publics d'excellence et de centres R&D de dimension mondiale comme LVMH Recherche, jusqu'à la distribution spécialisée, tout projet en Centre-Val de Loire, dispose des ressources pour garantir sa réussite.

Le secteur investit massivement dans l'innovation pour rester compétitif sur la scène internationale et répondre aux enjeux du 21e siècle : économie circulaire et naturalité, intelligence artificielle et beauté connectée, compétences et emploi, etc. Aux côtés des grands acteurs du secteur, de nombreuses startups bénéficient d'un environnement propice pour façonner l'avenir de cette filière.

Le Centre-Val de Loire se distingue comme un leader dans l'accueil des investisseurs du secteur, qu'ils soient étrangers ou nationaux. L'histoire de la cosmétique en Centre-Val de Loire continue ainsi d'écrire son avenir, soutenue par la dynamique de COSMETIC VALLEY.

Chiffres clés de la cosmétique en Centre-Val de Loire

- 254 établissements dont 66 de commerce et 188 de la filière industrielle
- 6 Md€ de chiffre d'affaires
- Plus de 14 000 salariés
- 11 établissements à capitaux étrangers
- 4 Md€ à l'export

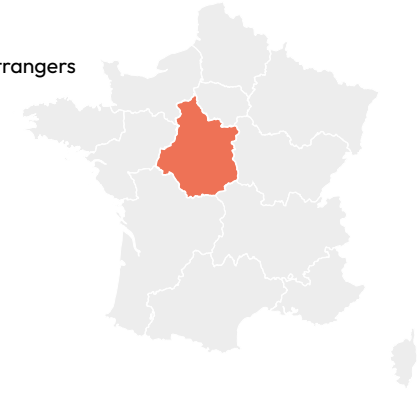

COSMETIC VALLEY :
www.cosmetic-valley.com
DEV'UP Centre-Val de Loire :
www.devup-centrevaldeloire.fr

Grand Est

Le Grand Est, un territoire fertile pour l'innovation en santé

Grâce à sa position stratégique aux frontières de quatre pays, la Région Grand Est est un berceau européen de l'innovation en santé, et rassemble 50 % de la pharma européenne dans un rayon de 500 km. Cet atout géographique et cette densité industrielle s'accompagnent de la présence de BioValley France, un pôle de compétitivité jouant un rôle clé dans la structuration de la filière santé via l'innovation, fédérant un grand nombre d'acteurs publics et privés.

Cette puissance industrielle s'appuie sur un écosystème d'innovation riche et fertile, avec une université classée 29e mondiale en biologie humaine au classement Shanghai et des milliers de chercheurs engagés dans des projets d'innovation en Santé, qu'il s'agisse de thérapies innovantes ou de technologies médicales. Terre d'accueil du plus important incubateur de startups en Santé, la Région Grand Est a vu lever plusieurs centaines de millions d'euros au cours des dernières années, incluant une licorne. Ces atouts sont complétés par de très nombreuses filières de formation pour les industries de Santé, mettant à disposition des entreprises un très large éventail de talents. L'ensemble du territoire régional est maillé par des acteurs, des sites ou des projets qui nourrissent et enrichissent l'écosystème régional, notamment le campus des technologies médicales Nextmed à Strasbourg qui fédère médecins, chercheurs, entrepreneurs et patients.

Les entreprises qui s'y implantent bénéficient d'un accompagnement global de la phase préclinique à la phase commerciale, et peuvent développer des partenariats avec des instituts de renommée internationale comme l'IHU ou l'IRCAD France. À Nancy, l'Université de Lorraine a été à l'initiative du cluster ENACT, qui fédère les principaux acteurs en IA et ambitionne de faire de la Région Grand Est un leader européen de l'intelligence artificielle, en particulier en santé. Le Grand Reims bénéficie quant à lui de l'Institut de l'Intelligence Artificielle en Santé dont l'objectif final est d'améliorer la santé grâce à la data. La data et l'intelligence artificielle sont aussi au cœur du projet Clinnova, 1er projet européen fédérant le Grand Est, le Luxembourg et l'Allemagne autour de nouvelles approches dans la médecine de précision. Sans oublier Prosthesis Valley dans la Haute-Marne qui s'est imposée comme la référence mondiale d'implants orthopédiques, représentant près de 35 % de la production mondiale.

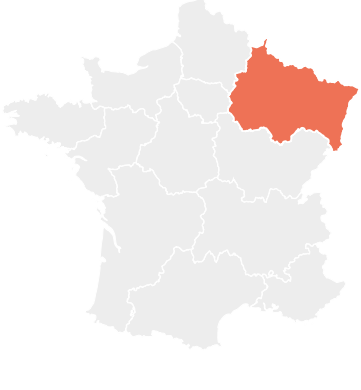

Île-de-France

L'Île-de-France accueille Eclairion, premier centre français d'hébergement de supercalculateurs à haute densité modulaire

Dans le cadre de l'appel à projets « Grands lieux d'innovation France 2030 », la Région Île-de-France a accordé une subvention de 3 M€ à l'entreprise Eclairion pour son projet « Open AI Infrastructure Factory », premier centre de calcul de France dédié à l'hébergement en colocation de calculateurs haute densité au sein de modules containers. Cette infrastructure d'envergure mondiale renforcera la souveraineté numérique et l'attractivité de la région, en lien avec le cluster Paris-Saclay.

«L'Île-de-France est le premier hub européen en matière d'IA et veut garder ce leadership. Pour cela, il faut investir dans des lieux comme celui d'Eclairion qui représente le futur de l'IA avec des puissances de calcul importante et concourt à notre souveraineté nationale» selon Alexandra Dublanche, vice-Présidente de la Région Île-de-France en charge du développement économique et de l'innovation.

Ce premier centre européen de supercalculateurs en location, situé à Bruyères-le-Châtel en Essonne, sera dédié à l'entraînement de modèles d'intelligence artificielle et à l'utilisation d'outils de calcul haute performance (HPC). Il représente un investissement de 320 M€ et sera opérationnel à l'été 2025, avec pour objectif de faire de l'Île-de-France un pôle européen de référence en matière d'innovation technologique.

Le site, composé de quatre espaces de 2 500 m², et voisin du Très Grand Centre de Calcul (TGCC) du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), offrira une plateforme adaptée aux besoins des entreprises en IA, big data et simulation numérique. Avec une puissance de 40 MW, il répondra aux exigences des machines d'IA, notamment en matière d'alimentation et de refroidissement. Le système modulaire du centre permettra une flexibilité maximale, avec des conteneurs de 50 m³ pouvant accueillir jusqu'à 20 baies de serveurs et s'adapter aux évolutions des besoins.

Eclairion prévoit une centaine d'emplois à terme, dont un tiers dédiés à la sécurité et un autre aux services généraux.

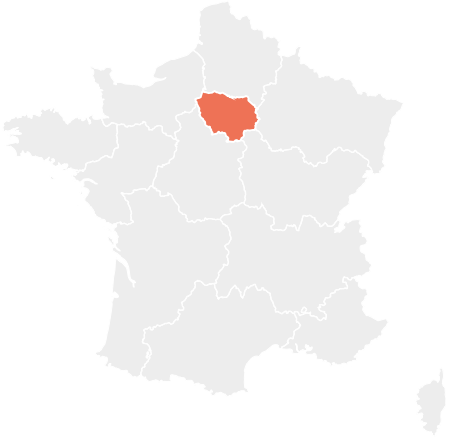

Martinique

Centre de recherche de haut niveau en biosciences, le CTEBioM, un outil entièrement dédié à la recherche fondamentale

La Martinique est un des 35 hotspots mondiaux de biodiversité de la Réserve mondiale de Biosphère de l'Unesco. Elle possède des espaces naturels préservés uniques dans la Caraïbe, l'Outre-Mer concentrant 80 % de la biodiversité française.

Le Centre Territorial d'Exploration de la Biodiversité de la Martinique est un outil innovant doté d'équipements de pointe dans les laboratoires de chimie, biologie, pharmacotoxicologie, biochimie et omique.

Il propose des plateformes techniques innovantes et incontournables pour la recherche.

Deux grandes thématiques de développement y sont étudiées : la pharmacopée et la cosmétopée de l'île. Le CTEBioM permet les recherches sur toutes les bioressources du territoire : faune, flore, mer, Hommes.

Les objectifs :

- Permettre l'acquisition de connaissances afin de poursuivre les recherches de haut niveau en biosciences en Martinique
- Permettre la réalisation de l'ensemble des analyses effectuées sur le territoire
- Favoriser la création de nouvelles filières de formations et le recrutement de jeunes scientifiques compétents
- Élargir la collaboration scientifique avec les pays voisins en particulier dans les domaines de la santé et de l'environnement, dans le cadre de la coopération régionale.

Le CTEBioM est doté de nouvelles technologies permettant de déterminer et caractériser l'ensemble des molécules et composés qui forment une matrice initiale par utilisation d'outils de recherche fondamentale.

Les laboratoires permettent aussi de travailler sur la génétique, la génomique et la métabolomique des échantillons.

Le plateau technique est doté d'un laboratoire de niveau de sécurité 2 et 3, permettant de travailler sur des souches virales et infectieuses, végétales, marines ou humaines. Le CTEBioM a pour vocation et mission l'élaboration et le développement de projets de recherches fondamentales tant sur la biodiversité végétale que marine. En partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique, il permettra l'acquisition de connaissances sur des pathologies humaines à l'expression spécifique ou atypique en Martinique.

Normandie

Normandie 2030 : L'industrie au cœur de la Transformation Régionale

La Normandie est une région profondément ancrée dans l'industrie, avec des secteurs de spécialisation qui ont façonné son identité : l'automobile, la chimie, l'agro-alimentaire, l'énergie et la construction navale. Toutefois, face aux défis environnementaux, aux mutations technologiques et à la nécessité de garantir une souveraineté industrielle et énergétique, la région doit engager une transformation en profondeur et devenir un laboratoire d'innovation pour la décarbonation.

Haropa Port, premier ensemble portuaire français, joue un rôle clé en intégrant l'innovation pour atteindre **la neutralité carbone d'ici 2050**. L'ambition est de transformer l'axe Seine en corridor logistique durable. Lauréat de l'appel à projets **Zones Industrielles Bas Carbone** (ZiBaC) en 2023, le programme SOCRATE – porté par Haropa Port, Synerzip, Incase et Upside Boucles de Rouen – conduira au **développement de solutions concrètes et innovantes :** optimisation énergétique, carburants alternatifs, filières vertes.

Les grandes industries du territoire s'impliquent aussi. Un projet majeur réunit plusieurs acteurs pour développer **une infrastructure de captage et stockage du CO_2,** une technologie clé pour réduire les émissions industrielles à grande échelle. **Une première en France à cette échelle, qui pourrait servir de modèle pour d'autres bassins industriels.**

La Normandie s'impose également comme **un territoire de référence pour le développement de l'hydrogène renouvelable et bas carbone.** Plusieurs projets illustrent son potentiel dans la mobilité lourde, l'industrie et le stockage d'énergie.

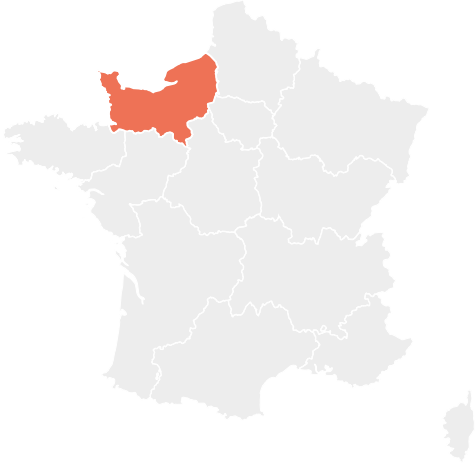

Nouvelle-Aquitaine

L'agroécologie en Nouvelle-Aquitaine, pour une agriculture durable et innovante

Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'une agriculture forte et diversifiée avec 3,9 millions d'hectares et génère plus de 180 000 emplois dans les secteurs agricole et agroalimentaire. La région est leader dans la production de certains fruits et légumes (maïs, carottes, kiwis, fraises). C'est également une terre d'élevage (bovin, ovin, caprin), ce qui en fait un écosystème favorable pour développer l'innovation en agroécologie.

Le Pôle de Compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation et le cluster BiosolutioNA jouent un rôle clé et favorisent la collaboration entre recherche publique, centres techniques et entreprises pour développer des solutions agroécologiques innovantes. Le programme VITIREV soutient le développement et l'innovation de la filière viticole, tandis que le cluster Machinisme regroupe les acteurs de l'agroéquipement. La région dispose d'un large réseau d'instituts techniques agricoles spécialisés et des pôles de formation reconnus comme Bordeaux Sciences Agro et Agrocampus 47 pour former les futurs professionnels de la filière.

Avec sa feuille de route Neo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine affirme son engagement en faveur de la transition écologique. Une des 6 ambitions de Neo Terra se concentre sur l'accélération des transitions agroécologiques et alimentaires, avec des objectifs concrets tels que la réduction des pesticides, l'adoption généralisée de pratiques agroécologiques, la préservation de la biodiversité et la promotion d'une alimentation locale durable. Cette approche globale vise à transformer l'agriculture régionale, en un modèle durable et innovant.

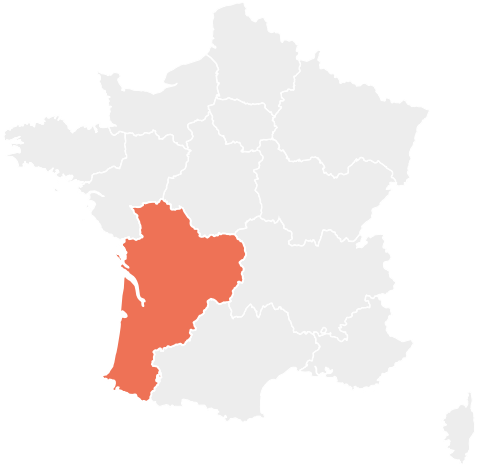

Occitanie

SLB réindustrialise l'Occitanie grâce à la modernisation de son usine de Béziers

Labellisée "Vitrine Industrie du Futur" pour la modernisation de son usine biterroise, SLB (ex-Schlumberger) a lancé une démarche innovante grâce à laquelle le site industriel a retrouvé sa compétitivité et relocalisé la fabrication de pièces en France, tout en se diversifiant.

L'usine de Béziers, spécialisée dans la fabrication d'équipements pour l'exploration gazière et pétrolière, dispose de moyens d'usinage, de soudure, d'assemblage et de test de gros équipements tels que les obturateurs de sécurité (Blow Out Preventers) ou les risers (conduits reliant le puits situé au fond de la mer à la plateforme).

À la faveur d'un premier investissement, une ligne de production 4.0 a été créée en 2021. Cette ligne « Flexible Manufacturing System », digitalisée, automatisée et dotée de robots connectés sert les marchés historiques de l'usine avec la fabrication de pièces extraites d'un cube d'acier de 1 m de côté. Elle a permis à SLB de monter en compétitivité et de relocaliser en France la production de certains équipements

Fort de ce succès, SLB a décidé de poursuivre ses investissements dans une nouvelle ligne de production digitalisée et robotisée pour des pièces de grande dimension à destination des marchés des énergies décarbonées.

« Il s'agit de se moderniser, d'être compétitif et de se diversifier en proposant nos compétences industrielles pour devenir un acteur industriel central pour d'autres filières, comme l'éolien flottant dont le développement est fortement soutenu par les initiatives de la région Occitanie », précise Luc Mas, directeur de l'usine SLB à Béziers.

Cette nouvelle ligne est en cours de construction et sera en service fin 2026 pour offrir ses services de fabrication compétitifs et localisés sur le territoire, pour le développement des nouvelles énergies.

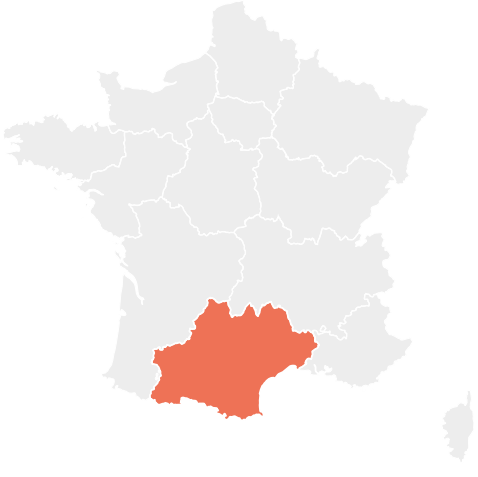

Pays de la Loire

L'écosystème des Pays de la Loire : vers une industrie décarbonée

Les Pays de la Loire se distinguent par leur engagement résolu en faveur de la décarbonation industrielle, illustré par des initiatives ambitieuses et des projets innovants. Au cœur de cette dynamique, le projet ZIBAC (Zone Industrielle Bas Carbone) se positionne comme un pilier central. Lancé dans le cadre du programme «France 2030» et soutenu par l'ADEME, ZIBAC vise à transformer la zone industrialo-portuaire de Loire Estuaire en un hub d'énergies décarbonées massives. L'objectif est de réduire de 50 % les émissions de CO2 d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Un autre projet phare de la région est la production d'e-fuel à partir d'hydrogène vert, menée par Elyse Energy et Lhyfe. Ce partenariat vise à produire de l'e-méthanol, un carburant propre destiné à décarboner le transport maritime. Lhyfe et Elyse Energy collaborent pour développer une unité de production capable de fournir jusqu'à 85 tonnes d'hydrogène vert par jour. Cette initiative contribue à la réduction des émissions de CO2 et à la création d'une nouvelle filière énergétique durable. Sélectionné par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large de décarbonation des activités portuaires et industrielles. Le port propose d'ailleurs des sites « clés en main », prêts à accueillir des projets industriels qui bénéficieraient d'un soutien logistique et financier pour accélérer leur mise en œuvre.

Enfin, l'implantation de scale-ups championnes de la décarbonation est une priorité pour la région. Elle soutient activement les entreprises innovantes dans leur développement, en mettant à leur disposition des ressources et des infrastructures adaptées. L'« Impact Program », porté par Solutions&co, l'agence de développement des Pays de la Loire, accompagne spécifiquement les startups et scale-ups industrielles, en mettant l'accent sur les secteurs prioritaires tels que l'industrie durable, les énergies bas-carbone et les mobilités propres.

Ces exemples démontrent la volonté des Pays de la Loire de relever les défis de la transition énergétique et de devenir un leader dans la production d'énergies renouvelables, créant ainsi une économie à la fois durable et compétitive.

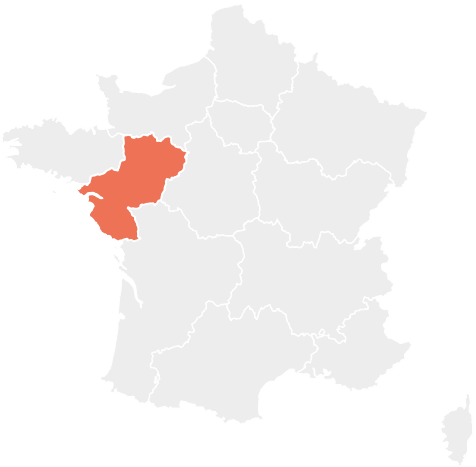

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un nouveau studio dédié à l'intelligence artificielle générative au hub d'innovation d'Accenture à Sophia Antipolis

Avec une expertise de 30 ans dans l'innovation technologique, Accenture a inauguré en février 2024 un «GenAI Studio» de 900 m² au sein de son centre de R&D de Sophia Antipolis, l'une de ses unités phares disséminées dans le monde. Ce nouvel espace combinant sciences et technologie accompagne les entreprises pour booster leur transformation et leur croissance grâce à l'IA.

Cette vitrine technologique sophipolitaine s'inscrit dans le cadre d'un investissement global de 3 Md$ du groupe américain dans les domaines de la Data et de l'IA pour accélérer l'adoption de technologies émergentes par les entreprises. L'expertise du centre se décline autour de plusieurs axes : **l'énergie et la transition énergétique, l'IA responsable, la robotique et la manifestation physique de l'IA.**

Grâce à son réseau mondial de 24 centres d'IA Générative et son expertise technologique, à ses 200 collaborateurs embarqués en soutien à Sophia Antipolis, à une implantation au cœur d'un écosystème riche d'entreprises, de startups, d'instituts de recherche, de collectivités engagées dans une démarche d'innovation, Accenture se positionne comme un acteur clé en région Sud. Il développe des partenariats gagnant-gagnant avec ICAIR – Conseil de Recherche Industrielle pour l'Intelligence Artificielle ou avec des entreprises endogènes à l'instar d'Amadeus, SAP Labs France ou encore ARM.

Le GenAI Studio de Sophia Antipolis est également un centre de compétences – l'AI Academy -, capitalisant sur les résultats des projets mondiaux de transformation IA menés par Accenture pour offrir un programme de formations dédié à l'IA.

Lien vers le site internet : accenture.com/us-en/services/data-ai/generative-ai/gen-ai-studios

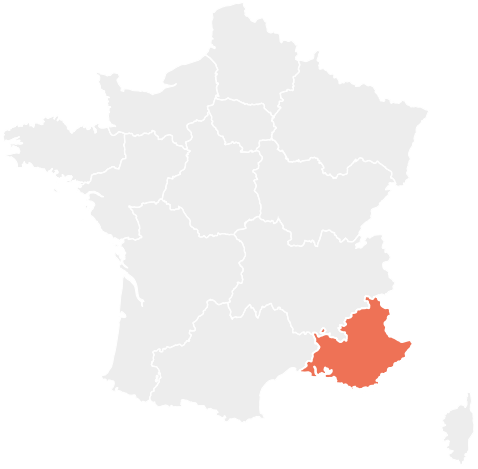

Une Team France Invest au service du développement des entreprises étrangères en France

En 2024, le partenariat entre Business France et les Agences régionales de développement économique (ARD) s'est traduit par la diffusion aux régions françaises de plus de 1 800 potentiels projets de développement d'entreprises étrangères, la remise aux investisseurs étrangers d'environ 1 300 offres territoriales d'implantation et l'organisation conjointe de 149 actions de prospection et de promotion des atouts des territoires. Résultat visible de son efficacité, 66 % des décisions d'investissement étrangères recensées en 2024 ont été accompagnées par la Team France Invest.

La « Team France Invest », c'est un collectif au service des investisseurs étrangers visant à apporter un accompagnement personnalisé.

Avec la Team France Invest, Business France et ses partenaires nationaux et territoriaux sont mobilisés pour :

- Informer sur les atouts de la France
- Prospecter des investisseurs étrangers
- Accompagner leur implantation et leur développement en France

La Team France Invest apporte une réponse coordonnée en matière de recherche de foncier et de bâtiment, de compétences, de partenaires industriels ou encore de financement public. Elle élargit ses partenariats à de nouveaux acteurs (RTE, France Travail, INRAP etc.)

Nos équipes rencontrent les entreprises étrangères pour identifier les projets susceptibles d'être implantés dans nos territoires.

Quelle que soit la forme de l'implantation (création, extension ou reprise de site, partenariat, investissement financier), Business France, en étroite collaboration avec les agences régionales et les services de l'État, accompagne dans l'ensemble du processus, pour un aboutissement fluide de l'investissement.

Nos équipes en France et dans 53 pays sont à votre disposition pour vous éclairer sur les atouts de la France, la force de ses écosystèmes, de ses infrastructures et de ses acteurs dans tous les secteurs.

Nos experts vous renseignent sur les écosystèmes sectoriels, l'environnement des affaires, la mobilité internationale de talents internationaux ou encore les soutiens financiers mobilisables pour la réussite de votre projet d'investissement en France.

Critères de comptabilisation des investissements

Pays de contrôle d'une entreprise

Conformément aux préconisations européennes, l'Insee considère que le pays de contrôle d'un groupe multinational est défini par le pays de localisation de l'unité de contrôle opérationnel du groupe et où les informations financières de l'ensemble des filiales sont généralement consolidées. Pour certains groupes, lorsqu'on dispose d'informations objectives complémentaires, cette unité peut être différente de la tête de groupe, ou maison-mère. Dans cette définition, le pays attribué à un groupe est indépendant de la nationalité des principaux actionnaires du groupe.

Ce premier niveau d'analyse est complété par la notion de contrôle des activités des filiales. Le critère statistique choisi pour la collecte des données est celui du contrôle majoritaire (plus de 50 % des actions d'une société donnant droit de vote au conseil d'administration). On suppose que le fait de posséder plus de 50 % des actions d'une société permet d'exercer un réel contrôle sur sa gestion, même si, dans certains cas, ce contrôle peut être exercé avec la possession de moins de 50 % des actions.

Comptabilisation des projets

Business France comptabilise dans son Bilan tout investissement qui crée ou maintient des emplois sur le territoire national. Le nombre d'emplois créés ou maintenus retenu au Bilan est celui annoncé pour les trois années à venir, cette durée correspondant sensiblement à l'horizon temporel de programmation des investissements par les entreprises. Seuls les emplois pérennes, en équivalent temps plein, sont retenus.

Les investissements non créateurs d'emplois sont comptabilisés s'ils participent à la pérennisation d'un site ou au renforcement de son système productif. 3 types d'investissements financiers, non créateurs d'emplois sont recensés par Business France, s'ils représentent à minima 100 K€ d'investissement dans un établissement existant :

- Les pérennisations de décarbonation
- Les pérennisations de digitalisation
- Les pérennisations de sauvegarde

Aussi, les partenariats de R&D établis sur le sol français, entre entreprises françaises et étrangères sont comptabilisés s'ils occasionnent la création d'une structure de recherche en France.

Recueil et validation des données

Les projets inscrits au Bilan France sont identifiés selon trois canaux :

- **la cellule de veille de Business France qui recense les annonces publiques d'investissement d'origine étrangère selon les critères définis ci-dessus en France et en Europe**
- **la prospection des projets conduite par Business France, mobilisant en particulier le réseau de ses bureaux à l'étranger**
- **l'information collectée par les correspondants chefs de file en région sur leur territoire**

Sur ces bases, l'établissement du Bilan France donne lieu à un processus de validation croisée de chacun des projets identifiés, qui associe Business France et les correspondants chefs de file en région.

Des écarts entre les données publiées par Business France, fDi Markets et EY

Le mode de recensement des informations du Bilan France en fait une base de données fiable et unique, dont le taux de couverture des investissements recensés est largement supérieur à celui des consultants privés, fDi Markets ou EY. Les différences de champs et de méthodes de comptabilisation expliquent une partie des écarts importants observés : à la différence d'EY, Business France comptabilise les points de vente, les projets du secteur de l'hôtellerie, les reprises de sites en difficulté, les reprises-extensions ainsi que les pérennisations et partenariats de R&D.

Outre les différences méthodologiques mentionnées, les écarts relèvent majoritairement du fait que de nombreux projets d'investissement n'ont fait l'objet d'aucun article de presse ou de communiqué au moment du recensement. Ces projets ne peuvent donc pas être recensés par les outils de veille des consultants privés. En revanche, Business France dispose de ces informations grâce aux données transmises par ses bureaux à l'étranger sur les projets détectés et accompagnés par l'agence ainsi que par ses partenaires territoriaux.

Éditeur : Business france
Siège social : 77, Boulevard Saint-Jacques 75014 Paris
Directeur de publication : Benoît Trivulce, Directeur général par intérim
Rédactrice en chef : Louise Cassagnes, Cheffe économiste
Contributeurs : Jérémy Zribi, Économiste, Lysandre Aubertin, Économiste
Direction artistique et suivi de projet : Elodie Giraud, Responsable de projets
& Conception graphique : Alix Kung, Cheffe de projet, Laureen Lechain, Chargée de communication
Traducteurs : David Williams & Peter Stewart

Business France est l'entreprise publique de conseil au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements étrangers en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le Volontariat International en Entreprise (V.I.E). Business France dispose de plus de 1 400 collaborateurs situés en France et dans 53 pays.

businessfrance.fr - © Business France

Pensez à protéger notre planète, n'imprimez ce document que si nécessaire.

Mars 2025 - © Photos : Adobe stock - Couverture : Pas_Zvardon